



## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



## Table des matières

1	<i>L'ÉDITO DU PRÉSIDENT</i> .....	3
2	<i>EQUIPE ADMINISTRATIVE</i> .....	4
3	<i>INSTANCES STATUTAIRES</i> .....	4
	▪ Le Conseil.....	4
	▪ Le Bureau.....	7
	▪ Commissions spécialisées du CRPMEM de La Réunion.....	8
	▪ Autres commissions spécialisées du CNPMEM, réunions et groupes de travail.....	8
4	<i>VISITES OFFICIELLES</i> .....	8
5	<i>MISSIONS EXTÉRIEURES</i> .....	16
6	<i>ÉVÈNEMENTS LOCAUX</i> .....	19
7	<i>SITUATION FINANCIÈRE</i> .....	23
8	<i>PROGRAMME D' ACTIONS</i> .....	25
9	<i>COMMUNICATION ET RÉSEAUX</i> .....	46
10	<i>DOCUMENTS ANNEXES</i> .....	53

# 1 L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Mes chers collègues,

J'ai fait le choix d'un halo en première de couverture du rapport d'activité de l'année 2023 pour son sens littéraire, celui du rayonnement.

C'est aussi l'effet que le halo avait laissé à nos invités d'un jour, le Commissaire Sinkevicius, les députés européens Karleskind et Bijoux ainsi que le préfet, tous embarqués à bord d'un navire professionnel au retour d'une visite en mer à la visite des dispositifs de concentration de poissons (DCP) ancrés de notre secteur.



Cette photo témoigne de ma fierté devant les résultats probants que les élus, les permanents et moi-même avons réussis à obtenir en moins de 18 mois de mandature au sein du CRPMEM de La Réunion.

J'avais pris devant vous tous, dans chacun des ports, avec mes colistiers, des engagements forts pour retrouver une organisation professionnelle au travail, efficace, à l'écoute et aux services des ressortissants, unis et solidaires, avec des projets dans l'intérêt collectif de la pêche réunionnaise. Le résultat est au rendez-vous, quoiqu'en disent les grincheux et les teigneux.

Après le redressement avec l'appui de la Collectivité régionale des finances du Comité, nos comptes sont, comme en 2022 malgré les 6 mois d'exercice à notre charge, de nouveau en positif pour 2023.

Vous savez tous pouvoir compter sur une équipe de permanents dédiés pour vous apporter les appuis techniques (digitalisation des activités des marins, montages des demandes d'aides au carburant ou aux fonds publics, autorisation d'exploitation, réponse aux appels à projets des organismes scientifiques et des opérateurs publics...). Le pôle d'appuis que je vous promettais est pleinement opérationnel.

La sérénité retrouvée dans notre secteur s'est aussi traduite en 2023 par l'accueil de nombreuses personnalités du Gouvernement, de la Commission et du Parlement européen ainsi que de hauts fonctionnaires par qui nos dossiers sont traités. Notre organisation professionnelle est visitée de nouveau, invitée aux manifestations et aux concertations locales et surtout elle est écoutée et respectée.

Je persiste et signe dans la méthode que je vous avais proposée, celle du dialogue, de la concertation et du travail. C'est la seule qui permette d'entrevoir prochainement des avancées certaines pour les ressortissants de notre secteur : autorisation d'embarquement de deux patrons pêcheurs sur le même navire, extension à 8 milles pour les navires résolus à ne travailler que sur les DCP ancrés, sécurisation de la pêcherie à la mini longline avec un cadre réglementaire modifié devenu solide... Des résultats ont déjà été obtenus avec l'autorisation d'une navigation en 3<sup>ème</sup> catégorie restreinte à 8 milles pour certaines catégories de navires comme les Kurunig 585, la possibilité de vendre les œufs de poissons, l'élargissement des services dans les ports et la réduction des tarifs journaliers...

J'avais aussi placé une priorité dans l'entretien de notre parc de DCP ancrés, qui est quasiment au complet. Sept nouveaux DCP ancrés côtiers ont fait l'objet d'une demande d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour être ensuite déployés.

Toutes ces avancées participent à redonner l'envie aux jeunes réunionnais de faire carrière dans la pêche réunionnaise, les chiffres des effectifs sont là pour le prouver, et je m'en réjouis.

Je pense aussi à la sécurité des marins et des équipages. Je le répète à vous tous ainsi qu'à tous mes interlocuteurs institutionnels, votre sécurité n'a pas de prix à mes yeux.

Vous pouvez compter sur moi pour ne pas baisser les bras pour vous. 2024 sera tout aussi studieux, je m'y engage pour notre beau secteur primaire.

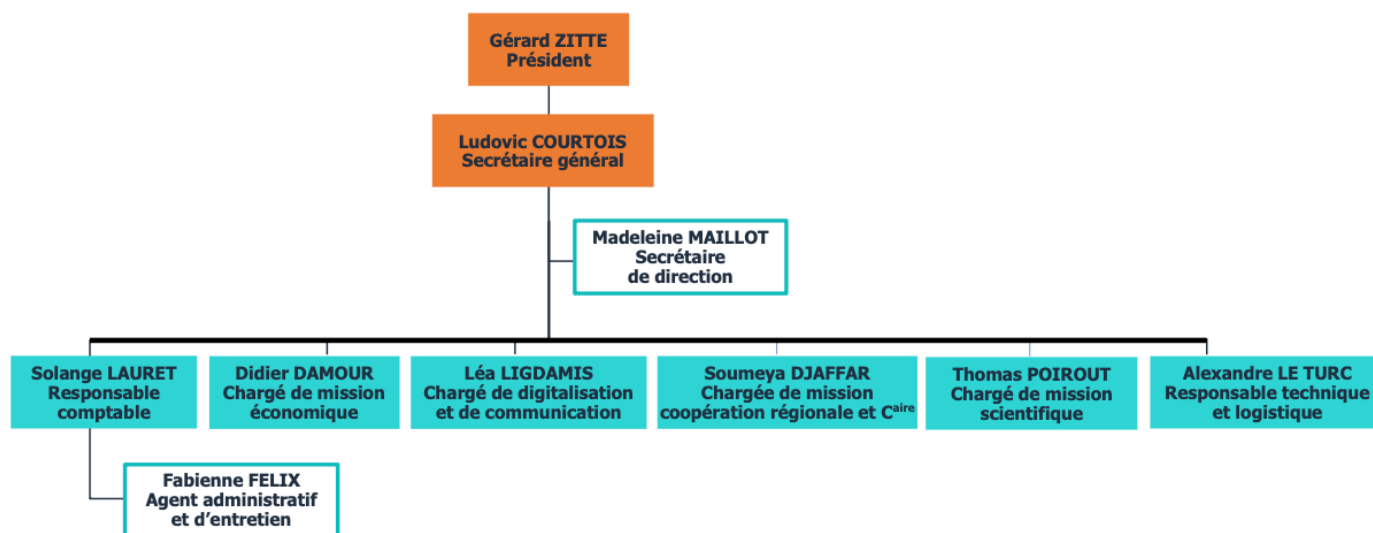
**Le président du CRPMEM de La Réunion**

**Gérard ZITTE**

## 2 EQUIPE ADMINISTRATIVE

Sur l'année 2023, le CRPME de La Réunion a renforcé ses équipes pour répondre aux besoins de ses ressortissants avec le recrutement en contrat à durée indéterminée de Monsieur Didier Damour en tant que chargé de mission économique et de Monsieur Alexandre Le Turc en qualité de responsable technique et logistique.

Ces deux permanents sont venus en complément de l'équipe administrative présente au changement de gouvernance avec Mesdames Lauret, Maillot et Félix, complétée de Mesdames Ligdamis (juin 2022) et Djaffar (novembre 2022) ainsi que de Monsieur Poirout (novembre 2022) autour du secrétaire général en mutualisation jusqu'au 30 novembre 2023 et depuis à 100% à l'organisation professionnelle.



De par son statut, avec ses 8,6 ETP et pour rester en-dessous du seuil de 10 salariés à partir duquel les charges sociales sont plus importantes, le CRPME de La Réunion ne dispose plus qu'un recrutement possible, déjà fléchi dans le cadre du projet AFICHÉ – financement FEAMPA – Mesure de partenariat entre les scientifiques et les pêcheurs – sélectionné le 30 novembre 2023 au niveau national, pour un volontaire de service civique.

## 3 INSTANCES STATUTAIRES

### ▪ Le Conseil

Le Conseil du CRPME de La Réunion s'est réuni quatre fois durant l'année 2023, les 20 avril, 29 juin, 25 octobre et 14 décembre.

Ces quatre Conseils ont donné lieu à la validation de 31 délibérations, dont 17 au titre du fonctionnement, 4 au titre de la réglementation des pêches et 10 au titre des projets et des actions, telles que listées ci-dessous :

- ✓ **2023-04-20\_001 du 20 avril 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion autorisant le recrutement d'un responsable technique et logistique au sein du CRPME de La Réunion
- ✓ **2023-04-20\_002 du 20 avril 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion lançant une procédure de sélection pour le recrutement du secrétariat général du CRPME
- ✓ **2023-04-20\_003 du 20 avril 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion initiant des échanges avec l'ARIPA pour une prestation de services pour le dispositif de compensation des surcoûts

- ✓ **2023-04-20\_004 du 20 avril 2023** relative au fonctionnement du CRPMEM de La Réunion approuvant les indemnités de présence aux instances du CRPPMEM de La Réunion et ses modalités de versement
- ✓ **2023-04-20\_005 du 20 avril 2023** relative au fonctionnement du CRPMEM de La Réunion approuvant la mise en place de droits d'accès aux outils d'utilisation collective mis en œuvre par le CRPMEM de La Réunion
- ✓ **2023-04-20\_006 du 20 avril 2023** relative aux projets et aux actions du CRPMEM de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention au titre de l'appel à projets de l'OS 1.1 du Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA) pour la conduite et le pilotage du projet « AFICHE » pour « Abondance, Fréquentation, Interactions, Connectivité Halieutique et Économie de l'exploitation des espèces pélagiques par la pêche artisanale BISAP « Bibliographie et synthèse des acquisitions par la pêche artisanale réunionnaise sur les DCP ancrés »
- ✓ **2023-04-20\_007 du 20 avril 2023** relative aux projets et aux actions du CRPMEM de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention au titre de l'appel à projets de l'OS 1.1 du Fonds européen pour les affaires maritimes pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA) pour la conduite et le pilotage du projet BISAP « Bibliographie et synthèse des acquisitions pour la pêche à La Réunion » par le CRPMEM de La Réunion
- ✓ **2023-04-20\_008 du 20 avril 2023** relative aux projets et aux actions du CRPMEM de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention au titre de l'appel à projets de l'OS 1.1 du Fonds européen pour les affaires maritimes pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA) pour l'automatisation de la distribution en glace du silo du port de Sainte-Marie
- ✓ **2023-04-20\_009 du 20 avril 2023** relative aux projets et aux actions du CRPMEM de La Réunion validant la clôture du projet de marque collective et le transfert des questions de valorisation des produits de l'Interprofession ARIPA
- ✓ **2023-04-20\_010 du 20 avril 2023** relative aux projets et aux actions du CRPMEM de La Réunion validant la demande d'un avenant financier pour le programme de réhabilitation du parc de DCP ancrés du CRPMEM de La Réunion
- ✓ **2023-06-30\_006 du 20 avril 2023** relative aux projets et aux actions du CRPMEM de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention au titre du contrat de convergence et de transformation (CCT) pour la création d'outils visant une meilleure communication du CRPMEM de La Réunion
- ✓ **2023-06-29\_001 du 29 juin 2023** relative au fonctionnement du CRPMEM de La Réunion approuvant le rapport d'activité du CRPMEM de La Réunion au titre de l'année 2022
- ✓ **2023-06-29\_002 du 29 juin 2023** relative au fonctionnement du CRPMEM de La Réunion approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2022 du CRPMEM de La Réunion
- ✓ **2023-06-29\_003 du 29 juin 2023** relative au fonctionnement du CRPMEM de La Réunion définissant le coût d'ingénierie de la compensation des surcoûts du FEAMPA 2021-2027 par le CRPMEM de La Réunion
- ✓ **2023-06-29\_004 du 29 juin 2023** relative fonctionnement du CRPMEM de La Réunion définissant le montant du droit d'accès aux outils d'utilisation collective mis en œuvre par le CRPMEM de La Réunion
- ✓ **2023-06-29\_007 du 29 juin 2023** relative aux projets et aux actions du CRPMEM de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention au titre du contrat de convergence +et de transformation (CCT) pour l'étude d'opportunité pour le recrutement de gardes-jurés afin d'assurer le respect de la réglementation professionnelle

- ✓ **2023-10-25\_001 du 25 octobre 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion approuvant le programme d'actions 2024 du CRPME de La Réunion
- ✓ **2023-10-25\_002 du 25 octobre 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion approuvant le budget prévisionnel de l'année 2024 du CRPME de La Réunion
- ✓ **2023-10-25\_003 du 25 octobre 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion fixant la cotisation professionnelle obligatoire (CPO) due par les armateurs pour l'année 2024
- ✓ **2023-10-25\_004 du 25 octobre 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion fixant la cotisation professionnelle obligatoire (CPO) due par les premiers acheteurs pour l'année 2024
- ✓ **2023-10-25\_005 du 25 octobre 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion fixant la cotisation professionnelle obligatoire (CPO) due par les pêcheurs à pied professionnels pour l'année 2024
- ✓ **2023-10-25\_007 du 25 octobre 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion validant le déroulement et les tarifs d'intervention pour l'entretien du parc de DCP ancrés du CRPME de La Réunion
- ✓ **2023-10-25\_008 du 25 octobre 2023** relative aux projets et aux actions du CRPME de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention au titre des mesures régionales du Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA) pour une campagne de promotion du tourisme bleu opéré par la pêche professionnelle
- ✓ **2023-10-25\_009 du 25 octobre 2023** relative aux projets et aux actions du CRPME de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention au titre des mesures régionales du Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA) pour l'initiation du projet VIF de stockage du pêche cavale avec le CITEB
- ✓ **2023-10-25\_010 du 25 octobre 2023** relative aux projets et aux actions du CRPME de La Réunion relative au fonctionnement du CRPME du CRPME de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention au titre des mesures régionales du Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA) pour l'invention d'une balise de localisation des DCP ancrés
- ✓ **2023-10-25\_011 du 25 octobre 2023** relative aux projets et aux actions du CRPME de La Réunion relative au fonctionnement du CRPME du CRPME de La Réunion validant la participation du CRPME de La Réunion au projet de justice environnement porté par l'IRD
- ✓ **2023-12-14\_001 du 14 décembre 2023** relative à la réglementation des pêches prorogeant le régime et le coût de la licence pour la pêche professionnelle autour des dispositifs de concentration de poissons (DCP) ancrés dans les eaux du département de La Réunion pour l'année 2024
- ✓ **2023-12-14\_002 du 14 décembre 2023** relative à la réglementation des pêches prorogeant le régime et le coût de la licence pour la pêche professionnelle dans le périmètre de la réserve naturelle marine de la réserve naturelle marine de La Réunion pour l'année 2024
- ✓ **2023-12-14\_003 du 14 décembre 2023** Relative à la réglementation des pêches instituant un régime de licence pour la pêche professionnelle à la senne de plage dans les eaux du département de La Réunion pour l'année 2024

- ✓ **2023-12-14\_004 du 14 décembre 2023** relative à la réglementation des pêches fixant le coût de la licence pour la pêche professionnelle à la senne de plage dans les eaux du département de La Réunion pour l'année 2024
- ✓ **2023-12-14\_006 du 14 décembre 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion approuvant la modification du budget prévisionnel de l'année 2024 du CRPME de La Réunion
- ✓ **2023-12-14\_007 du 14 décembre 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion fixant la cotisation professionnelle obligatoire (CPO) due par les armateurs pour l'année 2024

#### ▪ **Le Bureau**

Le Bureau, qui exerce des missions par délégation du Conseil, s'est réuni deux fois durant l'année 2023, du 20 au 28 juillet par procédure écrite puis le 8 août.

Ces deux Bureaux ont donné lieu à la validation de 9 délibérations, dont 5 au titre du fonctionnement, 1 au titre de la réglementation des pêches et 3 au titre des projets et des actions, telles que listées ci-dessous :

- ✓ **2023-08-08\_001 du 8 août 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion autorisant la validation de la proposition de ligne Dailly du Crédit agricole de La Réunion de 700 000 euros
- ✓ **2023-08-08\_002 du 8 août 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion émettant un avis sur les conditions de recrutement, d'emploi et de rémunération de M. Ludovic Courtois en qualité de secrétaire général du CRPME de La Réunion
- ✓ **2023-08-08\_003 du 8 août 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion autorisant le recrutement de Madame Léa HOARAU en qualité d'assistante de communication du CRPME de La Réunion en contrat à durée déterminée (CDD) d'un mois
- ✓ **2023-08-08\_004 du 8 août 2023** relative fonctionnement du CRPME de La Réunion autorisant la location longue durée avec entretien de deux véhicules pour le CRPME de La Réunion
- ✓ **2023-08-08\_005 du 8 août 2023** relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion autorisant l'adhésion du CRPME de La Réunion au cabinet de lobbying Eurodom
- ✓ **2023-08-08\_006 du 8 août 2023** relative aux mesures de gestion sur la pêche à la senne de plage du pêche cavale, du bankloche et des sardines
- ✓ **2023-08-08\_007 du 8 août 2023** relative aux projets et aux actions du CRPME de La Réunion validant la réalisation d'un film institutionnel sur les filières de la pêche réunionnaise, y compris la pêche à pied
- ✓ **2023-08-08\_008 du 8 août 2023** relative aux projets et aux actions du CRPME de La Réunion validant la réalisation d'une mission d'inventaire des récifs artificiels à La Réunion

La consultation écrite du Bureau portait sur la validation de l'offre de prestation de MM. Ivry Araye et Frédéric Patchama pour la distribution de la glace sur le port de Sainte-Marie et a donné lieu à la délibération suivante :

- ✓ **2023-07-28\_001 du 28 juillet** relative aux projets d'actions du CRPME de La Réunion validant l'offre de prestation de MM. ARAYE et PATCHAMA pour la distribution de glace sur le port de Sainte-Marie

Les comptes-rendus des Conseils et des Bureaux sont annexés à ce rapport d'activité. Les délibérations validées en 2023 sont consultables auprès du secrétariat de direction du CRPMEM de La Réunion.

#### ▪ Commissions spécialisées du CRPMEM de La Réunion

Sept commissions spécialisées se sont réunies durant l'année 2023, au titre de la pêche sur DCP ancrés (19 mai et 22 septembre), de la pêche des traditions (26 septembre), de la pêche à pied professionnelle (10 mai), celles liées aux finances et à la gestion de trésorerie (13 octobre), au tourisme bleu (13 octobre) ainsi qu'à la réforme, innovation et réglementation (10 novembre).

Parmi les principales propositions et avis de ces commissions spécialisées, on peut noter notamment le travail préparatoire au budget 2024 avec la révision des taux de cotisations professionnelles obligatoires et des coûts des licences, les discussions préalables à la mise en place d'un projet sur les tailles minimales de captures, la préparation de la délibération relative à la technique de pêche à la senne de plage, l'entretien et la réhabilitation du parc de DCP ancrés à La Réunion, l'appui à la structuration de la pêche à pied professionnelle et la pacification des relations entre la pêche au gros et les acteurs du pécaturisme autour d'un projet de promotion du tourisme bleu à La Réunion.

L'ensemble des comptes-rendus des commissions spécialisées organisées durant l'année 2023 sont consultables auprès du secrétariat de direction du CRPMEM de La Réunion.

	Conseil	Com. Spé Pêche à pied	Com. Spé Pêche sur DCP ancrés	Conseil	Bureau	Com. Spé Pêche sur DCP ancrés	Com. Spé Pêche des traditions	Com. Spé Tourisme Bleu	Com. Spé Finances et trésorerie	Conseil	Com. Spé Réforme	Conseil
	20/04	10/05	19/05	29/06	08/08	22/09	26/09	13/10	13/10	25/10	10/11	14/12
Présences	11	9	4	10	14	6	4	10	3	17	3	12

#### ▪ Autres commissions spécialisées du CNPMM, réunions et groupes de travail

Le CRPMEM de La Réunion a convoqué ou participé à de nombreuses autres réunions durant l'année 2023, notamment auprès du CNPMM, de la DMSOI, de la Préfecture de La Réunion, du Conseil régional, du Grand Port Maritime de La Réunion, de l'école d'apprentissage maritime de La Réunion, du lycée Léon de Lepervanche, ... et quasiment toutes ont fait l'objet d'une restitution en points d'informations ou de discussions au cours des instances statutaires.

Les comptes-rendus des commissions spécialisées, Bureaux et Conseils du CNPMM de l'année 2023 sont consultables auprès du secrétariat de direction du CRPMEM de La Réunion.

## 4 VISITES OFFICIELLES

Le CRPMEM de La Réunion a accueilli plusieurs visites officielles au cours de l'année 2023, dont :

- Le ministre délégué aux outre-mer, Monsieur Jean-François Carenco, le 17 février 2023, sur le thème du renouvellement de la flotte de pêche, où des pêcheurs ont témoigné chacun de la raison évidente de leur besoin de remplacer leurs navires.



### Extrait de l'intervention du président ZITTE

*Il y a notamment évoqué l'honneur de recevoir un membre du Gouvernement au Comité régional, dans la maison de tous les pêcheurs et éleveurs marins, à pied comme en mer, artisans, côtiers, comme hauturiers comme aussi tous ceux qui évoluent dans les TAAF, marins et armateurs. Il a présenté le renouvellement de la flotte avec aides publiques, thème unique d'échanges de cette rencontre, comme un enjeu de sécurité qui concerne toutes les pêcheries, de la barque de 5 mètres 50*

*jusqu'au palangrier hauturier de 24 mètres. Il y a rappelé notre devoir et aussi notre responsabilité pour l'avenir et pour nos enfants de préserver à la pêche réunionnaise des conditions de durabilités, tant environnementales et économiques, que sociales et techniques. Il a confirmé que la pêche à La Réunion renferme des opportunités significatives d'emploi et de richesses, aussi d'émancipation pour nos jeunes en quête de vocation qu'il faut à présent concrétiser. Il y a dénoncé que depuis plus de 20 ans l'océan Indien, notre bassin maritime, est l'une des dernières zones à avoir pu supporter un accroissement de l'effort de pêche, avec une augmentation du nombre de navires. Il y a dénoncé aussi que toutes les flottilles y sont venues et s'y retrouvent aujourd'hui, qu'elles soient communautaires, asiatiques, déclarées ou illégales. Il y a invité le ministre, l'État qu'il représentait, à soutenir les conditions de durabilités de notre secteur, où la pêche réunionnaise pèse à peine 0,2% des captures en océan Indien.*

- La délégation de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale conduite par le député Guillaume Kasbarian, le 21 février 2023, sur le thème du renouvellement de la flotte de pêche, de la structuration du marché local et des accords de partenariat économiques en océan Indien sans prise en compte des spécificités des territoires ultramarins européens.



- L'accueil de l'Ambassadeur de Hongrie en France, Monsieur Habsburg-Lorraine, en visite à La Réunion du 21 au 25 mars, accompagné du président des aquaculteurs hongrois, Monsieur István Németh, pour évoquer le savoir-faire de la Hongrie en aquaculture et entrevoir avec les aquaculteurs réunionnais des opportunités de partages d'expériences et/ou de technologies via des partenariats techniques ou voyages d'études.





- L'audience obtenue auprès des conseillers de la Première ministre, Madame Elisabeth Borne, le 13 mai 2023, pour évoquer le renouvellement de la flotte de pêche et le Pacte pour la relance de la filière de la pêche en Guyane entre l'État, le Comité régional des pêches de Guyane et la Collectivité Territoriale de Guyane avec 2 millions d'euros apportés par la CMA CGM.



- La Commissaire européenne à la politique régionale, Madame Éliisa Ferreira, le 29 avril 2023, dans le cadre des 40 ans de la Collectivité régionale, où le président Zitte a insisté sur la nécessaire prise en compte des spécificités du secteur de la pêche à La Réunion dans l'ensemble des politiques communautaires, notamment celles de la pêche (PCP).



- Le nouveau directeur de la mer Sud océan Indien, Monsieur Nicolas Le Bianic avec une première tournée le 28 juin 2023 de l'ensemble des ports autour de l'île à la rencontre des problématiques des de la pêche artisanale et palangrière côtière à La Réunion dont la synthèse ci-après a été établie :



## Synthèse des problématiques de la pêche artisanale et palangrière côtière à La Réunion en 2023

La présente note est une synthèse établie par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de La Réunion à l'attention du Directeur de la mer Sud océan Indien (DMSOI) des problématiques évoquées par les pêcheurs professionnels de la pêche artisanale et palangrière côtière rencontrés sur les différents ports et cales de mise à l'eau de La Réunion lors du déplacement sur le terrain le 28 juin dernier.

## **1. Pérennisation des techniques traditionnelles de pêche**

Les pêcheurs professionnels rencontrés ont d'abord insisté sur le respect, la préservation et la valorisation des techniques traditionnelles de la petite pêche artisanale réunionnaise qu'ils souhaitent faire perdurer (capucins, pêche cavale, bankloche, zourite, bichique, etc.).

Plusieurs demandes ont ainsi été portées :

- Modification des dates de fermeture définies dans l'arrêté préfectoral régissant la pêcherie à la senne de plage pour le pêche cavale et le bankloche.
- Lancement d'une étude avec les organismes scientifiques d'actualisation des connaissances et des données sur les petits pélagiques autour de La Réunion (période de ponte, durée de croissance, dynamique spatiale, etc.).
- Définition des modalités d'autorisation de pêche dans les avant-ports pour l'appât vivant.
- Élaboration d'une doctrine pour « les aidants » lors d'un coup de senne de plage.
- Révision des méthodes de contrôle afin de ne pas entraver l'action de pêche.
- Actualisation des connaissances sur la taille minimale de certaines espèces (langouste).

## **2. Amélioration des conditions d'exploitation à terre**

Les pêcheurs professionnels rencontrés ont ensuite évoqué l'absence d'infrastructures et de superstructures minimales pour l'exercice de la pêche professionnelle tout autour du littoral réunionnais.

Plusieurs demandes ont ainsi été portées :

- Réservation et priorisation d'anneaux dans les ports protégés du vent (Ouest et Nord) aux pêcheurs professionnels, notamment durant la période d'hiver austral.
- Curage, désenrochement, désensablement et amélioration du balisage des chenaux d'accès aux ports/cales de mise à l'eau pour sécuriser les entrées/sorties des navires.
- Organisation d'une réunion de bilans et de perspectives du dispositif d'avitaillement en carburants détaxés des navires de pêche professionnelle mis en œuvre en 2008.
- Révision et financement du programme régional d'organisation et d'équipement des ports de pêche (PROEPP) pour disposer a minima sur chacun des ports/cales de mise à l'eau de quais/pontons, d'une machine à glace collective, de locaux techniques de type box pour les professionnels, d'un lieu de stockage et de pesage réfrigéré, d'une potence de déchargement...

## **3. Facilitation des conditions d'exploitation en mer**

Les pêcheurs professionnels rencontrés ont également évoqué, face à l'impossibilité persistante de renouveler avec des aides publiques la flotte de pêche et aux changements climatiques, le besoin de prendre en considération les activités jusqu'alors pratiquées par les navires en travaillant à redonner des zones de pêche aux navires déclassés de leur catégorie de navigation.

Plusieurs demandes ont ainsi été portées :

- Extension de la 4<sup>ème</sup> catégorie de navigation en insistant sur l'inégalité de distance avec le permis côtier de la plaisance jusqu'à 6 nautiques sans matériel et équipement obligatoires.
- Réinstauration de la possibilité d'enrôlement de 2 patrons pêcheurs sur un même navire pour leur permettre de travailler depuis deux ports différents durant les périodes de mauvaises conditions de mer.
- Extension des durées d'exploitation (jusqu'à 36 heures) et des zones de pêche (jusqu'à 30 nautiques) des pêcheurs palangriers côtiers.

## **4. Lutte contre la concurrence d'activités illégales**

Les pêcheurs professionnels rencontrés ont enfin évoqué la concurrence tant pour l'accès aux zones de pêche que sur les stocks ciblés avec la pêche récréative, vingt fois plus nombreuse en effectif que le segment de la pêche artisanale.

Plusieurs demandes ont ainsi été portées :

- Renforcement des contrôles du respect des périodes autorisées d'accès des plaisanciers au parc de DCP ancrés, d'utilisation des moulinets électriques, de fourniture des obligations de déclarations, de braconnage et de vandalisme des dispositifs, y compris en pêche à pied.
- Contingentement des captures de la pêche récréative.
- Recherche d'une meilleure cohabitation avec les activités nautiques pour la pêche à pied.
- Réalisation de contrôle interservices des activités de blanchiment des poissons dans les cales de mise à l'eau ne disposant plus de pêcheurs professionnels (Langevin, Saint-Philippe, etc.).

L'ensemble de ces problématiques connues de longue date mais non traitées ou simplement non résolues est aujourd'hui générateur d'une grande frustration, d'un découragement progressif allant jusqu'à la volonté de désobéissance administrative des pêcheurs professionnels artisans, ceux-là même à qui les pouvoirs publics exigent la prise en compte de toutes les nouvelles réglementations prises sans concertation et demandent de répondre aux enjeux de durabilités environnementales pour garantir un avenir aux stocks halieutiques.

Ces conditions d'exploitation telles que subies par les professionnels artisans ne favorisent pas l'attractivité du secteur reconnu comme stratégique à l'échelle du territoire parce que porteur de développement, de création d'emplois et de richesses dans le bassin maritime de l'océan Indien.

- Le ministre délégué aux outre-mer, Monsieur Philippe Vigier, le 31 août 2023, à l'invitation du président Pierrick Robert de la Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion (CCIR), avec comme thème d'échange l'inadéquation du régime « de minimis » en cours de modification par la Commission européenne pour appuyer le renouvellement de la flotte de pêche de La Réunion.



- La directrice générale de la direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) de la Commission européenne, Madame Charlina Vitcheva, accompagnée du directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA), Monsieur Éric Banel dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du Conseil Consultatif (CC) pour les régions ultrapériphériques (RUP) à La Réunion les 5 et 6 septembre 2023.



#### Extrait de l'intervention du président ZITTE

*Il y a notamment évoqué la pêche réunionnaise qui s'est présentée, mise en valeur et ouverte à ses invités nationaux et européens, tout en restant fidèle à ses traditions, à ses réalités et à ses ambitions, avec de surcroît des conditions clémentes, en mer comme sur terre pour leur permettre d'apprécier la beauté de notre île et son intensité. Il y a remercié la directrice générale pour sa disponibilité, son écoute, son attention, à découvrir et à mieux appréhender notre secteur primaire ultramarin et il a espéré pour demain des réponses adaptées. Il y a défendu une pêche réunionnaise avec une impérieuse nécessité de renouveler avec aides publiques ses navires de pêche ; que le poisson que ses navires débarquent est valorisé par sa transformation avec l'aide de l'Europe via le FEAMP puis demain le FEAMPA ; que La Réunion a la capacité de construire localement ses bateaux afin de faire profiter au territoire la manne financière d'investissement que le renouvellement avec aides publiques va apporter ; que la Réunion a la capacité de former ses marins, ses mécaniciens et tous les autres corps maritimes qui seront indispensables à la construction, à l'entretien, à la maintenance et bien évidemment à l'exploitation des navires de pêche avec des marins embarqués. Il y a annoncé que toutes ces avancées seront une première pierre au retour de l'attractivité que notre secteur veut promouvoir auprès de nos jeunes et des demandeurs d'emploi en recherche de vocation. Il a rappelé que le renouvellement de la flotte constitue la voie unique d'émancipation économique, sociale, environnementale et énergétique que l'Union européenne entend offrir et garantir à ses régions ultrapériphériques. Il y a confirmé l'attachement de La Réunion à appartenir à l'Union européenne, d'en être un démonstrateur fidèle des durabilités économiques, sociales et environnementales que l'Union européenne promet dans chacun de ses bassins maritimes. Il y a dénoncé les demi-mesures ou dispositifs insuffisants, comme le relèvement des aides de minimis à un niveau insuffisant, en ce sens qu'il ne peut répondre largement au besoin de la flotte de La Réunion qui concernera toutes les pêcheries, de la barque traditionnelle de 5 mètres 50, obsolète, dangereuse et sans perspective d'avenir, jusqu'aux palangriers hauturiers de 24 mètres, limités en autonomie et inconfortables. Il y a regretté les risques que prennent chaque jour les marins pêcheurs pour gagner leur vie et faire vivre leurs familles, sur des embarcations de moins en moins adaptées, aux conditions de mer souvent tumultueuses et toujours démontées, avec la fierté du métier exercé, avec l'envie de travailler, et de gagner dignement leur vie avec le souci permanent de la sécurité et aussi de la durabilité des ressources. Il y a rejeté les débats entre technocrates qui dépassent largement nos préoccupations quotidiennes de sécurité dans l'exercice de la pêche, de création d'activité pour s'épanouir dans le métier, de valorisation de leur travail pour en tirer un revenu, d'émancipation et de bien-être familial et professionnel.*

- Le préfet de la Réunion, Monsieur Jérôme Filippini, le 25 octobre en séance du Conseil du CRPME de La Réunion pour évoquer le règlement « de minimis » modifié et la venue du Commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche en novembre.



- Le Commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche, Monsieur Virginijus Sinkevicius, accompagné de plusieurs députés européens (MM. Stéphane Bijoux, Pierre Karleskind et Younous Omarjee) en déplacement à La Réunion les 12, 13 et 14 novembre 2023.



Le président Zitte l'avait interpellé à quelques heures de sa venue pour lui réitérer les attentes fortes que suscitait son déplacement auprès des professionnels de notre secteur ultramarin de la pêche.

Extrait du courrier du président Zitte au Commissaire :

Le sentiment d'appartenance et d'attachement de la pêche artisanale réunionnaise à l'Union européenne est tel qu'il a jusqu'à présent réussi à apaiser les désillusions et les incompréhensions créées par l'insatisfaction de se voir refuser par la Commission depuis 14 ans la possibilité de renouveler avec aides publiques leurs navires de pêche. Car c'est bien de l'accompagnement d'une pêche artisanale et durable dont il est question.

Au fur et à mesure de l'amplification des changements climatiques qu'affrontent les marins pêcheurs en océan Indien, l'interdiction qui leur opposée de ne pas pouvoir sécuriser leur exploitation quotidienne par le renouvellement de leurs navires avec des aides d'État est vécue comme une injustice et une indifférence de la part de l'Union européenne.

Comment devraient-ils l'interpréter autrement quand on considère la vétusté de la flotte réunionnaise, et plus généralement celle de toutes les régions ultrapériphériques (RUP) que la directrice générale pour les affaires maritimes et la pêche (DG MARE) de la Commission européenne a qualifiée elle-même après son déplacement à La Réunion « d'obsolète et confrontée à de graves problèmes de sécurité » ?

Comment les pêcheurs réunionnais pourraient-ils également davantage accepter qu'avec moins de 0,2% des captures globales opérées en océan Indien puissent leur être imputés une responsabilité sur la situation des stocks halieutiques de leur bassin maritime et un potentiel impact sur leur durabilité future pour leur interdire le renouvellement avec aides d'État de leurs navires professionnels ?

Quelle justification entendable leur donner pour continuer à leur refuser le renouvellement avec aides publiques de leurs navires sur la base d'indicateurs inadaptés de performances économique et technique pour encadrer les flottilles continentales européennes sans aucune équivalence avec le caractère artisanal de leurs bateaux de moins de 12 mètres ?

Quels jeunes pêcheurs accepteraient de se voir plus longtemps encore écartés et privés des potentiels reconnus et des opportunités naturelles de création d'emplois et de valeur que renferme l'économie bleue dans un territoire insulaire comme celui de La Réunion ?

C'est à n'en pas douter les premières questions que les professionnels réunionnais et moi-même ne manquerons pas de vous poser avec conviction et fermeté si les annonces que vous prévoyez de faire au cours de votre déplacement ne sont pas à la hauteur des espérances et des attentes légitimes de notre secteur.

## 5 MISSIONS EXTÉRIEURES

En sa qualité de membre du Bureau et du Conseil du CNPMEM, le président Zitte a eu à se déplacer à de nombreuses reprises pour suivre les travaux de l'organisation professionnelle au niveau national. D'autres missions extérieures que celles liées au CNPMEM ont été organisées :

- La participation du président Zitte et de la chargée de mission pour la coopération régionale et communautaire à un comité exécutif (COMEX) de la FPAOI le 11 février à Fort Dauphin.



- La participation du président Zitte et du secrétaire général au Salon international de l'agriculture du 25 février au 2 mars 2023





- La participation de femmes élues et de pêcheurs accompagnés de la chargée de mission pour la coopération régionale et communautaire à la journée mondiale de la femme, organisée par la FPAOI les 9 et 10 mars à Rodrigues.



- La participation du président Zitte et de la chargée de mission pour la coopération régionale et communautaire aux réunions intermédiaires du Conseil Consultatif (CC) pour les régions ultrapériphériques (RUP) les 20, 21 et 22 mars à Madrid.



- La participation du président Zitte et du secrétaire général au Conseil budgétaire du CNPMM en présence du secrétaire d'État à la mer, Monsieur Hervé Berville, le 22 juin à Paris.



- La réunion de travail du président Zitte et du secrétaire général avec le cabinet du Secrétaire d'État à la mer, Monsieur Hervé Berville, le 5 décembre à Paris.



- La participation du président Zitte et du secrétaire général à la conférence organisée par le groupe PPE du Parlement européen sur la stratégie des pêches pour la sécurité et la souveraineté économique le 6 décembre à Bruxelles.

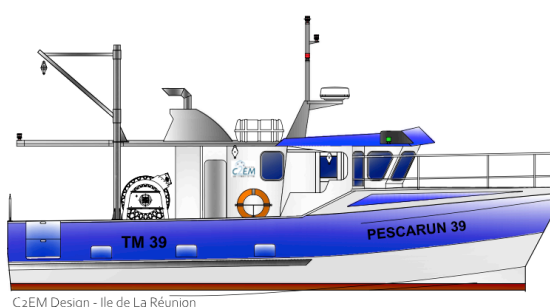


## 6 ÉVÈNEMENTS LOCAUX

- La visite du président de la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien, M. Keith André, à La Réunion le 7 février 2023 pour relancer la FPAOI avec le CRPMEM de La Réunion et préparer sa prochaine assemblée générale à La Réunion, avec une rencontre avec l'élu délégué à la pêche du Conseil régional, M. Wilfrid Bertile.



- L'organisation d'un nouveau boat-dating avec le chantier malgache Techmarine le 7 février 2023 pour présenter le projet de navire de pêche de 12 mètres, Pescarun TM 39, dans le cadre du prochain renouvellement de la flotte de pêche avec aides publiques.



- L'organisation du séminaire de restitution du projet POP-Size en partenariat avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) le 20 février à l'Archipel à Saint-Gilles-les-Bains pour vulgariser tous les travaux scientifiques et projets réalisés à partir des données déclaratives des pêcheurs professionnels.



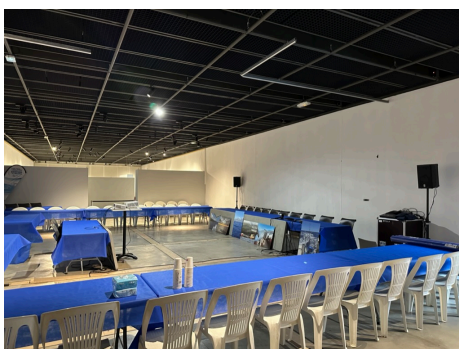
- L'organisation de l'atelier de restitution des projets ASUR - ESCOD - PARADEP de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ainsi que d'échanges sur les innovations dans la pêche réunionnaise le 8 juin au golf du Bassin Bleu à Saint-Gilles-les-Hauts pour continuer à vulgariser les travaux scientifiques et projets réalisés en lien avec la pêche réunionnaise.



- La participation du CRPME de La Réunion au Festival de l'océan le 17 juin à la Pointe au Sel à Saint-Leu pour valoriser le métier et les produits avec le concours de cheffe Larissa ainsi que présenter les techniques de pêche professionnelle, notamment sur les dispositifs de concentration de poissons (DCP) ancrés.



- L'organisation de l'assemblée générale de la FPAOI les 10, 11 et 12 juillet sur le site du Musée régional de Stella Matutina.



- La restitution du projet PELICAN du CITEB le 19 juillet au CRPME de La Réunion.



- L'installation de la potence de déchargement du Port de Saint-Gilles le 9 août.



- L'accueil d'une délégation d'opérateurs économiques de la Nouvelle-Calédonie le 19 octobre au Port pour tisser de nouveaux partenariats au bénéfice de la pêche ultramarine française.



- La signature en présence du Commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche de la convention du projet partenarial SaveTurtleRun, porté par l'ARIPA en partenariat avec Kélonia, le CITEB, l'O2PC Réunion et le CRPMEM de La Réunion le 12 novembre à Saint-Leu.



## 7 SITUATION FINANCIÈRE

En 2023, le budget prévisionnel du CRPMEM de La Réunion était estimé à 1 570 477 €.

### Les ressources financières

En réalisé, les recettes pour la mise en œuvre de l'exercice 2023 se sont élevées à 1 247 881.78 € se décomposant de la manière suivante :

#### Fonctionnement

La Région Réunion, principal bailleur de fonds du CRPMEM lui a alloué une subvention de fonctionnement d'un montant de 242 000 €.

Les autres produits de fonctionnement s'élèvent à 480 443.96 € et proviennent des :

- Contributions Professionnelles Obligatoires (CPO) dues par les armateurs et les opérateurs du premier achat pour 204 166.31€ ;
- Redevances perçues au titre des licences de pêche 17 710 € ;
- Frais de gestion et autres services rémunérés (caisse chômage, frais de conseil, frais dossier de demande de subvention, remboursement divers (CNPM, frais déboursés, etc.) : 43 567.93 €.

Pour combler les capitaux propres négatifs issus de la précédente gouvernance, la Région a alloué au CRPMEM une subvention exceptionnelle de 110 000 €.

La SARPC a également clôturé toutes les conventions antérieures « légine pour tous » et une régularisation pour un montant de 90 267.51 € a été effectuée.

La quote-part de subventions virée au compte de résultat s'élève à un montant de 12 361.17 €.

La reprise sur les amortissements et provisions s'élèvent à un montant de 2 371.04 €.

#### Actions de développement

Grâce à la trésorerie remise à niveau, les projets déjà engagés les années passées ont pu être achevés.

Ainsi, l'état des subventions au compte de résultat se décompose comme suit :

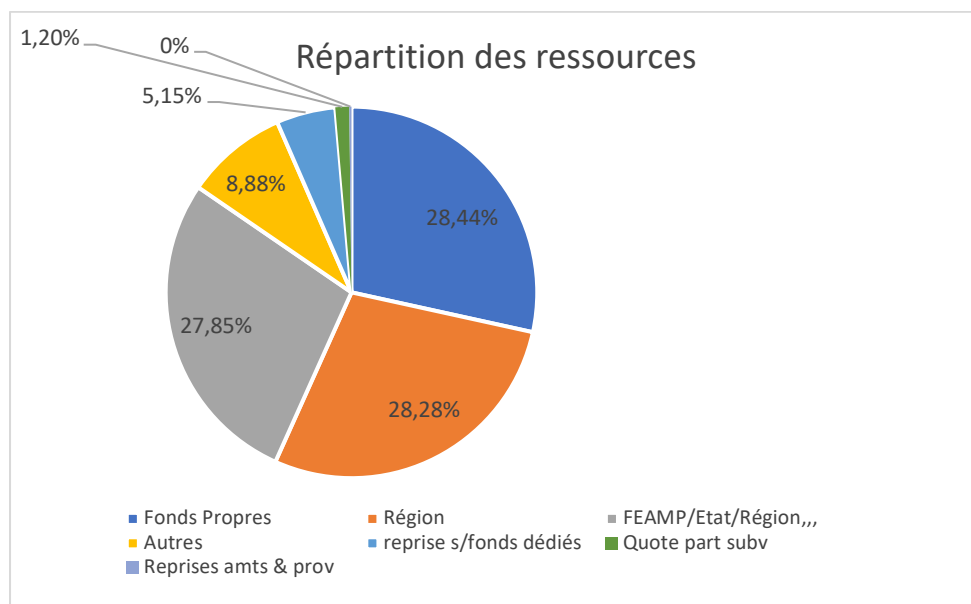
- 313 061.60 € pour l'opération « Programme de maintien du parc de DCP ancrés » débuté fin 2018 ;
- 734.97 € pour le projet Evacigua ;
- 24 776.46 € pour le projet de digitalisation et de communication ;
- 8 051.97 € pour le film institutionnel ;
- 51.03 € pour le projet SaveTurtleRun.

Concernant l'état des autres contributions au compte de résultat,

- 103 944.00 € pour le PR2P 2022-2026 ;
- 6 619.33 € pour le silo à glace de Sainte-Marie.
- Sur l'utilisation des fonds dédiés :
  - 12 959.70 € pour le projet Équipements portuaires sur le port de Saint-Gilles ;
  - 7 339.92 € pour le projet Équipements portuaires sur le port de Saint-Pierre ;
  - 13 662.17 € pour le projet POP SIZE ;
  - 30 192.40 € sur les reliquats des aides *Légine pour tous*.

- Sur le report en fonds dédiés

- 4 044.27 € pour le projet Evacigua.



*Répartition des ressources du CRPMEM*

### Les dépenses engagées

Les dépenses engagées se sont élevées à 1 046 071.93 € décomposées comme suit :

- dépenses de fonctionnement (60-61-62-63) : 183 612.79 € ;
- charges du personnel (64) : 277 541.80 € ;
- autres charges diverses de gestion (65) : 19 418.34 € ;
- charges financières (66) : 6 421.74 €.
- charges exceptionnelles (67) : 5 770.59 €
- dotations aux amortissements et provisions (68) : 8 295.71 €.

Concernant les actions de développement, des dépenses pour un montant de 495 558.52 € ont été réalisées, à savoir :

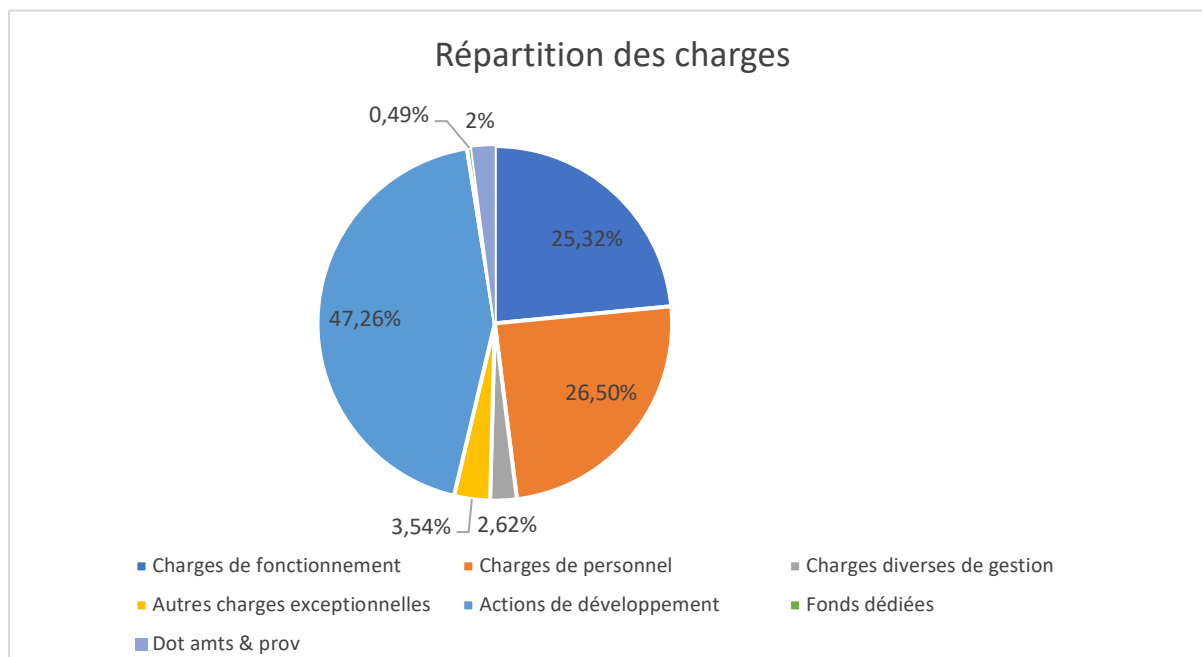
- 391 327.01 € pour la réhabilitation du parc des DCP ancrés ;
- 13 341.33 € pour les équipements portuaires sur le Port de Saint-Pierre ;
- 2 611.88 € pour les équipements portuaires sur le Port de Saint-Gilles ;
- 33 243.01 € pour la digitalisation et communication ;
- 918.72 € pour le programme EVACIGUA ;
- 4 301.61 € pour le programme POP SIZE ;
- 10 064.97 € pour le film institutionnel ;
- 63.79 € pour le projet SAVE TURTLE ;
- 23 666.17 € pour le PR2P ;
- 16 020.03 € pour le silo à glace de Sainte-Marie.

29 420.31 € de subventions non engagées (pop size, Équipements port de Saint-Pierre et de Saint-Gilles)

Sur la contribution *Légine pour tous 2018/2019*, les dépenses engagées s'élevaient à 3 645.00 €.

Sur l'aide « *Légine pour tous* » 2019/2020, les dépenses ont été engagées pour un montant de 12 342.86 €.

Concernant les subventions, les sommes qui n'ont pas été dépensées au cours de 2023 ont été reportés en fonds dédiés pour un montant de 4 044.27 €.



*Répartition des charges du CRPMEM*

## Résultat

Sur ses autres produits de fonctionnement, le CRPMEM a dû supporter en 2023, des charges importantes :

- 139 308.12 € de temps-agents des personnels émargeant sur les projets, le FEAMPA n'étant toujours pas opérationnel.
- 78 265.40 € de contrepartie sur le projet de réhabilitation des DCP ancrés,
- 37 021.79 € de contrepartie sur le projet d'équipements sur le port de Saint-Pierre,

L'aide légitime supportant la quote-part de 20 % de ces deux projets n'a pas été reconduite.

- 19 468.93 € de surplus sur la machine à glace du Port de Saint-Pierre, le coût de la machine étant supérieure au montant prévu sur la convention.

Malgré ces charges lui incombant, le CRPMEM enregistre, à la clôture de l'exercice 2023, un résultat excédentaire de 201 809.85 €.

## 8 PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions du CRPMEM à cheval sur deux années, 2022-2023, intervenait à l'issue du processus électoral du 27 avril 2022 qui avait conduit à un changement de la gouvernance au sein de l'organisation professionnelle.

Ce programme d'actions a eu pour fil conducteur toutes les formes de durabilité (économique, sociale, écologique...) du secteur de la pêche et de l'aquaculture et se déclinait selon les orientations suivantes, dont la reconduction d'année en année restait pertinente au regard des missions dévolues aux CRPMEM, d'une part, et aux besoins de la profession dans son environnement, d'autre part :

1. Adapter l'exploitation économique à la ressource halieutique et à l'environnement marin ;
2. Professionnaliser et consolider le tissu économique de la pêche et de l'aquaculture ;
3. Élargir le champ d'actions prioritaires à toutes les pêcheries et à tous les élevages ;
4. Adapter l'offre de services à la demande globale des acteurs maritimes ;

5. Initier des démarches de coopération avec les pays de la zone océan indien et les RUP ;

Il s'appuyait fortement autour des objectifs spécifiques (OS) du Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA), dont les mesures régionales devaient être opérationnelles en 2022 pour permettre l'émargement des différents projets que la nouvelle gouvernance du CRPMEM entendait mettre en œuvre.

Tel n'a malheureusement pas été le cas avec un retard important, encore aujourd'hui, dans la mise en œuvre du FEAMPA, tant au niveau national que local.

Cette situation n'a pas été sans conséquence pour le CRPMEM qui espérait le concours des fonds structurels européens, notamment le Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA) et le Fonds européen de développement régional volet coopération (INTERREG), pour la mise en œuvre de ses projets. Il en a été de même pour les dispositifs d'État, notamment le Contrat de convergence et de transformation (CCT), dont les enveloppes sont épuisées depuis le milieu d'année 2023.

Le CRPMEM a heureusement pu compter sur la subvention régionale pour son fonctionnement ainsi que sur ses produits propres, à savoir les cotisations professionnelles obligatoires (CPO) dues par les armateurs et les premiers acheteurs, les régimes d'autorisations de pêche dans les eaux territoriales (DCP ancrés, Réserve,...) ainsi que des produits des prestations de services que l'organisation professionnelle avait décidé de relancer.

Ce programme d'actions, intitulé « À la reconquête du secteur », se voulait ambitieux avec une volonté clairement affichée, parce qu'inscrite dans les engagements de campagne et attendue par les ressortissants, d'un redémarrage des différentes actions et chantiers au service et au bénéfice des acteurs des filières de la pêche maritime et de l'aquaculture.

Ce programme d'actions s'est aussi attachée, en trouvant l'ingénierie financière adéquate, à poursuivre et à clôturer les actions et les projets ayant été initiés sur les exercices précédents sans que l'ancienne gouvernance ne parvienne à leur achèvement.

Le tableau d'avancement du programme d'actions 2022-2023, fourni et argumenté à chaque instance statutaire depuis début 2023, synthétise les réalisations du CRPMEM de La Réunion.

Orientations et projets/actions	Etat d'avancement			Commentaires et justifications
	Non débuté	En cours	Clôturé	
<b>Orientation 1 - Adapter l'exploitation économique à la ressource halieutique et à l'environnement</b>				
Gestion, entretien et maintenance du parc de DCP ancrés			X	17 nouveaux DCP ancrés posés, 9 têtes changées, 2 à 3 années de matériels en stock
POP Size en partenariat avec l'IRD			X	Séminaire de clôture réalisé. Solde financier de l'opération reçu.
IPERDMX en partenariat avec l'IFREMER			X	Restitution envisagée aux professionnels dans l'attente de la disponibilité d'un référent de l'IFREMER habilité à intervenir. Solde financier du projet reçu.
EVACIGUA en partenariat avec le CITEB			X	Prolongation de 12 mois pour la réalisation du projet sollicité par le CITEB pour poursuivre la collecte en cours auprès des pêcheurs professionnels des espèces cibles.
Innovation par l'instrumentation d'un DCP ancré de nouvelle génération (DICCEPPE)			X	Projet validé en Bureau du 29 juin 2022. Premiers échanges réalisés avec les partenaires scientifiques envisagés ainsi qu'avec des bureaux d'étude sur la confection et l'équipement du flotteur unique. Benchmark en cours pour établir le cahier des charges de l'étude de faisabilité.
Étude de faisabilité sur la recolonisation et le repeuplement de la bande côtière par des poissons commerciaux issus de captures de post-larves en mer			X	Projet validé en Conseil du 2 novembre 2022. De premiers contacts pris avec les bureaux d'étude et l'IRD pour circonscrire le champ de l'étude de faisabilité et rédiger le cahier des charges correspondant.

Étude d'opportunités sur le recrutement de garde-jurés pour les contrôles d'accès				Mission d'étude réalisée fin septembre. Restitution du rapport d'étude d'opportunité au cours du Conseil du 25 octobre 2023.
Étude sur la dynamique des comportements des poissons pélagiques sur DCP ancrés				Projet déposé dans le cadre de l'AAP FEAMPA au niveau national sur l'OS 1.1 de partenariat scientifiques - pêcheurs avec l'IRD, le CITEB et l'IFREMER. Accord favorable pour le financement du projet en comité de programmation du 30 novembre 2023.
Étude sur les stocks de petits pélagiques à l'échelle des eaux territoriales réunionnaises				Sollicitation faite auprès de l'IFREMER mais pas de disponibilité d'actions sur 2023. Report de l'étude en 2024 mais des mesures et des analyses (tailles, présence d'oeufs...) ont pu être faites par la DMSOI et l'IFREMER sur un échantillon de pêche-cavale lors du coup de senne de plage de fin novembre 2023.
Déclinaison régionale des programmes nationaux de récolte de données halieutiques et économiques				Echanges avec le RICEP sur une collecte de données étendues aux navires de pêche artisanale côtière sur la base d'un groupe pilote, en lien avec le projet sur la dynamique des comportements autour des DCP ancrés (enquêtes socio-économiques).
Rendu déclaratif des captures de la pêche maritime de loisir				Discussions internes à venir en commission spécialisée "réglementation".
Mission d'inventaire des récifs artificiels et d'une photographie de leur colonisation halieutique				Sélection du prestataire Biotope pour la réalisation de la mission d'inventaire et tenue de la première réunion de cadrage pour sa mise en oeuvre le 13 décembre 2023.
Expérimentation de nouvelles techniques de pêche visant à la diversification des activités artisanales				Échanges à poursuivre en commission spécialisée "palangre" puis en Conseil.
<b>Orientation 2 - Professionnaliser et structurer les acteurs du tissu économique de la pêche et de l'aquaculture</b>				
Aménagement d'un silo à glace et d'une potence de déchargement à Saint-Pierre				Finalisation en cours des travaux et début d'exploitation envisagé en janvier 2024 après la sélection des prestataires de distribution de la glace 7/7 sur le port de Saint-Pierre.
Aménagement d'un silo à glace et d'une potence de déchargement à Saint-Gilles				Retrait du projet de l'installation d'un silo à glace en l'absence d'intérêts marqués par les professionnels du port de Saint-Gilles. Potence de déchargement opérationnelle.
Création d'une marque collective pour la valorisation du pélagique de la côte				Solde du projet en l'état et proposition de transfert des actions de valorisation auprès de l'interprofession ARIPA validée en Conseil du 20 avril 2023.
Étude de faisabilité visant la création d'un centre de gestion				Consultation d'entreprises en cours pour la sélection du cabinet d'expertise comptable partenaire.
Accompagnement à la digitalisation et à la communication				Clôture du projet au 31 décembre 2023. Relance de la page Facebook du CRPMEM avec des posts sur les réunions/événements/projets réalisés. Nombreux rendez-vous avec les pêcheurs et création de supports (tutoriels) d'appui à la digitalisation des activités et des services.
Création d'outils de communication				Relance du projet en 2024 auprès de la DMSOI au titre du CCT du projet d'acquisition de supports de communication du CRPMEM (site internet et visio-conférence) dès le réajustement de l'enveloppe.
Étude d'opportunité pour la création d'une coopérative d'avitaillement				Première démarche engagée sur la commande d'appâts pour la pêche artisanale. Discussions initiées avec le GPMDLR pour le volet stockage d'appâts.
Étude de recensement des marins qualifiés à La Réunion en partenariat avec OCAPAT				Première réunion organisée avec la DMSOI, OCAPAT, l'EAM et le SSN. Problème de portage par le CRPMEM compte tenu des données confidentielles et du RGPD. Recherche d'une solution de portage auprès de la DMSOI sur la base des informations escomptées et les croisements ou données.
Création d'une bourse d'emploi maritime (offre/demande) pour servir les armateurs à la pêche				Non encore initié. Projet conditionné par le recensement préalable des marins.
Relance du projet de valorisation de l'offre de pécaturisme				Discussions abouties en Commission liée au tourisme bleu sur la charte pécaturisme et première réflexion sur le lancement d'une campagne de promotion du tourisme bleu réalisé par la pêche professionnelle.
Étude d'intérêt sur le potentiel des énergies renouvelables en mer à partir de La Réunion				Étude d'intérêt à initier ou partenariat à créer autour de projets concourant au développement durable de la pêche pour prétendre à une quote-part de la taxe éolienne perçue par le CNPMEM.
Structuration de l'animation littorale dans chacun des ports de l'île				Non encore initié.
Étude d'ingénierie financière pour aider le renouvellement de la flotte de pêche				Camer des charges réunie pour lancer la consultation d'entreprises pour la réalisation de l'étude. Recherche de financements (FOM, AFD, CIOM, CCT...). Relance du caractère stratégique de cette étude auprès des cabinets MER et OM début décembre.

Réalisation d'un film institutionnel de promotion de la pêche réunionnaise				Acceptation du financement par le CNPMEM sur les Fonds CAA et sélection du prestataire retenu après une consultation d'entreprises et tenue d'une première réunion de cadrage le 13 décembre 2023
--	--	--	--	---

**Orientation 3 - Elargir le champ d'actions prioritaires à toutes les pêcheries et à tous les élevages**

Modification des lignes directrices des aides d'Etat afin de rendre les DCP ancrés éligibles				Echec des négociations. Substitut en analyse avec les reliquats du FEAMP. Réflexion en cours sur l'émergence aux aides de minimis
Proposition de modification de la réglementation afin de garantir une priorité de captures et d'accès				Discussions internes à venir en commission spécialisée "réglementation".
Projet de relance de l'aquaculture marine en synergie avec la pêche				Présentation du projet VIF lors du Conseil du 25 octobre 2023 en partenariat avec le CITEB. Première expérimentation de maintien en cage et début d'alimentation d'une cinquantaine de pêche cavale dans les installations du CITEB au Port.
Rédaction d'un plan stratégique de recherche avec les organismes scientifiques partenaires				Rédaction finale en cours du plan stratégique de recherche. Report de signature avec les organismes scientifiques dans l'attente d'une version relue, partagée et consensuelle.
Proposition de règlement spécifique aux RUP relatif à l'organisation commune des marchés				Envoi de projets d'amendements pour le rapport d'initiative au Parlement européen. de Madame Izaskun Bilbao Barandica avec une demande d'harmoniser le texte par rapport à l'OCM pour les produits agricoles.
Modification du cadre organisationnel actuel du conseil consultatif pour les RUP				Discussions entamées lors de l'AG du CC RUP en septembre à La Réunion.
Création d'un règlement POSEI pêche, en substitution du régime de compensation des surcoûts FEAMPA				Non encore initié. Attente de la mise en œuvre du nouveau dispositif avec le Conseil régional pour en définir l'efficience. Intervention en faveur de la création d'un POSEI pêche auprès des cabinets MER et OM ainsi qu'au Parlement européen le 6 décembre 2023
Défense des capacités de pêche des pêcheurs réunionnais à l'échelle de l'océan Indien				Plusieurs interventions dans de multiples instances et par des courriers au gouvernement pour défendre la durabilité des stocks à l'échelle de l'océan Indien, pour s'opposer à la mise sous quota des pêcheries artisanales, pour lutter contre les effets dévastateurs des techniques de pêche non sélectives... Organisation à venir à La Réunion des AG de la FPAOI et du CC RUP en présence de représentants nationaux (DGAMPA) et communautaires (DG MARE).
Anticipation du renouvellement des accords de partenariats de pêche durables en océan Indien				Non encore initié.

**Orientation 4 - Adapter l'offre de services à la demande globale des acteurs maritimes**

L'appui technique et l'ingénierie de projets avec le FEAMPA				Organisation de formations à l'attention des ressortissants avec le Conseil régional, rédaction de lettre d'intentions avant l'opérationnalité du FEAMPA, information donnée sur la liste des pièces à rassembler, montage de demandes de subventions FEAMPA pour les ressortissants...
L'accompagnement de la caisse chômage intérimaires				Appui technique au nouveau cadre de déclaration des jours d'intérimaires des pêcheurs professionnels.
La coordination du programme réunionnais de pêche de prévention 2022-2026				En cours de réalisation jusqu'en 2026.
Le financement de la durabilité des filières avec la grande distribution				Nombreuses interventions du président par courriers et en face à face avec le Gouvernement pour demander à ce que le contrat stratégique de filière au niveau national soit dupliqué en outre-mer. Propositions de fiches-actions transmises au national pour le contrat stratégique de filière.
L'appui aux intercommunalités pour la dynamisation de la pêche				Réponse favorable à l'appel à propositions de la régie intercommunale du port de Sainte-Marie pour la gestion du silo à glace.
L'élaboration de diagnostic territorial de l'activité globale de pêche par communes				Non encore initié.

**Orientation 5 - Initier des démarches de coopération avec les pays de la zone océan Indien et les autres RUP**

Relance des relations avec la fédération de pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI)				Réintégration du CRPMEM dans la gouvernance de la FPAOI avec le président Zitte en qualité de trésorier. Nombreux échanges via la chargée de mission coopération régionale et communautaire du CRPMEM. Participation aux COMEX et aux ateliers avec des pêcheurs de La Réunion. Rédaction de la nouvelle feuille de route de la FPAOI pour les quatre prochaines années.
Initiation d'une base de données de productions artisanales à l'échelle de l'océan Indien				Non encore initiée. Prévue dans la feuille de route FPAOI en cours de rédaction.
Lancement d'une réflexion sur une référence géographique des produits artisans				Non encore initié. Prévue dans la feuille de route FPAOI en cours de rédaction.
Coopération et sécurisation des usages et des traditions de la pêche en océan Indien				Initiation d'un projet de collaboration avec la chambre de commerce, d'agriculture, d'élevage et de pêche des Comores.
Projet collaboratif de veille ciguatiérique des poissons démersaux				En cours dans le cadre du projet EVACIGUA en lien avec le CITEB. Prolongation de 12 mois de la collecte par les pêcheurs.
Répondre à des appels à propositions FEAMPA avec des partenaires des autres RUP				Non encore réalisé en l'absence d'appels à projets à thématiques "pêche".

Dans le détail, axe par axe, les réalisations sont présentées de la manière suivante sur l'année 2023.

### **A. Adapter l'exploitation économique à la ressource halieutique et à l'environnement marin**

La pêche réunionnaise, de concert avec celle de Mayotte, se devait d'amplifier sa stratégie de gestion durable de la ressource halieutique qu'elle promouvait en océan Indien.

En effet, les armements qui se sont réfugiés opportunément en océan indien après l'effondrement des stocks en Atlantique et en Méditerranée se tourneront assurément demain vers des ressources nouvelles ou régénérées ailleurs quand la flottille réunionnaise, de par sa typologie, n'aura pas d'autres choix que de demeurer dans son bassin maritime.

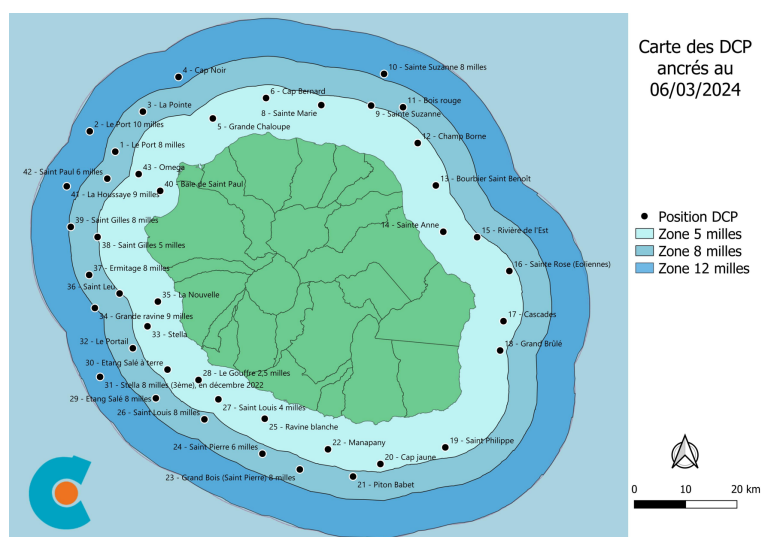
La gestion durable de la ressource halieutique concerne aussi bien les eaux territoriales avec les outils d'aménagements (récifs artificiels, DCP ancrés, ...) et les études sur les stocks et leurs interactions que les eaux plus au large et lointaines et leurs modes d'exploitation au sein du bassin maritime de l'océan Indien.

En termes d'objectifs, le CRPMEM de La Réunion visait à appuyer l'implication des professionnels de la Réunion dans la prise en compte de la préservation durable de la ressource halieutique dans leur zone économique exclusive ainsi que dans les eaux internationales de l'océan Indien, avec la contribution des professionnels de Mayotte, afin de conserver un avenir au secteur en océan Indien.

Parmi les principaux projets qui ont été menés en 2023, on peut citer :

- **Gestion, entretien et maintenance du parc de DCP ancrés**

À la fin de l'année 2023, le parc de DCP ancrés compte 38 engins opérationnels sur les 40 autorisés au titre de l'AOT de 2020, soit un taux de remplissage jamais atteint sur les 5 dernières années du CRPMEM de La Réunion.



- **POP Size en partenariat avec l'IRD**

Le projet scientifique POPSIZE piloté par l'IRD et en partenariat avec le CRPMEM est une approche qui consiste à évaluer l'intérêt de plusieurs outils méthodologiques basés sur la génomique (étude de l'ADN des individus de plusieurs espèces vivantes) pour effectuer des estimations d'abondance de stocks de grands poissons pélagiques (thons, espadons, requins...) et appréhender l'évolution des populations exploitées. Le projet a utilisé les données des études portées par l'IFREMER sur la connectivité et la structure spatiale des stocks de thon germon et de requin peau bleue et les objectifs ont été multiples :

➤ Mettre à disposition les connaissances transversales entre les pêcheurs et les scientifiques ;

- Mettre à profit les dernières avancées moléculaires et statistiques afin de tester leur efficacité sur les espèces cibles et sur les prises accessoires ;
- Évaluer l'intérêt de la génomique des populations pour compléter les connaissances sur les tendances démographiques des stocks ;

Afin de clôturer ce projet, un atelier d'échanges s'est déroulé le 20 février 2023 à Saint-Gilles-Les-Bains entre les professionnels de la pêche, les organismes scientifiques et des invités des Seychelles et de métropole. Cette rencontre consistait à renforcer les liens entre la sphère scientifique et les professionnels de la pêche réunionnaise via des échanges en direct et des débats sur le suivi et la gestion des ressources exploitées à La Réunion mais également dans l'ensemble de l'océan Indien.

Le CRPMEM de La Réunion et les organismes scientifiques locaux (IRD et CITEB), en présence des institutions de l'État (DMSOI), ont pu tour à tour présenter leurs projets scientifiques afin d'informer les professionnels de la pêche des derniers résultats de recherche obtenus ou en cours de réalisation sur les espèces exploitées d'intérêt commercial. Les thématiques abordées lors de cette journée étaient en relation avec l'acquisition de connaissances sur les ressources cibles et accessoires, les méthodes de lutte contre la déprédation et la mise en place de guides de bonnes pratiques en mer.

Les discussions et retours d'expérience entre les artisans pêcheurs côtiers, les mini-palangriers, les chercheurs, les ingénieurs et techniciens de recherche ainsi que les personnels et représentants des institutions ont été très enrichissants au cours de cette journée. Cette rencontre a permis d'établir un climat de confiance et de dialogue afin de construire conjointement les futurs projets de recherche halieutique pour le développement de la pêche réunionnaise dans l'océan Indien.

#### ▪ **EVACIGUA en partenariat avec le CITEB**

Dans les mers tropicales et subtropicales du monde, une [microalgue](#) benthique (*Gambierdiscus toxicus*) porteuse d'une toxine peut être présente dans les zones récifales dégradées et est parfois ingérée par les poissons herbivores qui broutent les algues sur les récifs coralliens. Ces poissons herbivores sont eux-mêmes mangés par des poissons carnivores et les toxines s'accumulent et augmentent dans les organismes au fur et à mesure de la [chaîne alimentaire](#). En règle générale, les grands poissons prédateurs qui peuplent les récifs coralliens et plus particulièrement les gros poissons carnivores âgés, situés au bout de la chaîne alimentaire, sont ceux qui présentent le plus de risque de contamination.

La consommation de la chair de ces poissons contaminés par cette toxine appelée ciguatoxine peut provoquer chez l'être humain une [intoxication alimentaire](#) que l'on appelle ciguatera. Les symptômes de la ciguatera sont des troubles gastro-intestinaux, neurologiques voir cardiovasculaires pouvant entraîner la mort chez les personnes fragiles. Les poissons porteurs de la ciguatoxine sont en bonne santé physiquement et ne peuvent pas être identifiés par leur apparence ni par l'aspect de leur chair. La ciguatoxine n'a pas de goût et est inodore et elle ne peut pas être détruite par la cuisson, le fumage, la congélation, la mise en conserve, la salaison ou le séchage.

A l'île de La Réunion, l'arrêté préfectoral 3621 du 24 décembre 2009 régit la commercialisation de certaines espèces de poissons marins tropicaux destinés à la consommation humaine et originaires des eaux territoriales de La Réunion et de la zone du Sud-Ouest de l'océan Indien. Le projet EVACIGUA pour « Évaluation de la ciguatera » est porté par le CITEB, le CRPMEM et l'IFREMER et a pour but d'évaluer pendant deux années la présence ou non de ciguatoxines dans certains poissons à risque. Les objectifs de cette étude sont :

- Acquérir des données actualisées sur la présence ou non en ciguatoxines dans les espèces soumises à réglementation et issues des eaux territoriales réunionnaises ;
- Analyser pour les espèces sélectionnées les répartitions tissulaires (chair/foie) dans plusieurs zones de pêche autour de La Réunion ;
- Évaluer l'état de la contamination sur le Mont La Pérouse appelé aussi « banc des 90 milles » ;
- Contribuer à une cartographie du risque ciguatera dans le Sud-Ouest de l'océan Indien ;
- Disposer de données actualisées, de qualité et favorables afin de proposer aux autorités une évolution possible de la réglementation ;

Pour ce projet de recherche, quatre espèces présentant un intérêt commercial ont été sélectionnées en accord avec les pêcheurs professionnels. Il s'agit du grand barracuda ou « békine » (*Sphyaena barracuda*), du croissant queue jaune ou « grand queue » (*Variola louti*), du vivaneau chien rouge ou « carpe rouge » (*Lutjanus bohar*) et des rascasses volantes ou « poissons l'armé » (*Pterois miles* et *Pterois antennata*). Le CRPMEM de La Réunion est depuis le début de l'étude en charge d'animer le programme de collecte de ces espèces et de mettre en relation les pêcheurs professionnels artisans et le CITEB qui les rémunère à chaque spécimen déposé dans leur laboratoire.

The image shows three documents from CITEB related to fish collection. The first is the 'PROTOCOLE DE COLLECTE' (Collection Protocol), the second is 'ESPÈCES CIBLÉES' (Target Species), and the third is the 'FICHE DE COLLECTE' (Collection Sheet). The 'ESPÈCES CIBLÉES' document includes a table with the following data:

NOM	SCIENTIFIQUE	CLASSIFICATION	ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	POIDS MINIMAL (kg)	POIDS MAXIMAL (kg)	POISSONS PAR ESPÈCE
VIVANEAU CHIEN ROUGE	<i>Lutjanus bohar</i>	Carpe rouge	LUTJANIDAE	LUTJANUS	BOHAR	2,5	5	5
RASCASSE VOLANTE	<i>Pterois miles</i> / <i>Pterois antennata</i>	Poisson l'armé	SCORPAENIDAE	PTEROIS	MILES / ANTENNATA	0,5	1	1
CROISSANT Y QUELQUE	<i>Variola louti</i>	Grand queue	SCORPAENIDAE	VARIOLA	LOUTI	2,5	3	3
GRAND BARRACUDA	<i>Sphyaena barracuda</i>	Békine	SCORPAENIDAE	SPHYAENA	BARRACUDA	2,5	10	10

Certains critères sont à respecter afin de participer au programme de recherche. Les conditions sont que le poisson capturé et ramené au CITEB fasse partie de la liste, qu'il ait été pêché dans les eaux territoriales réunionnaises, qu'il soit livré entier, frais ou congelé et qu'il ait un poids minimal de 2,5 kg pour le croissant queue jaune et de 500 g pour les autres espèces. Au 16 avril 2024, soixante-dix-huit barracudas, trente-trois croissants queue jaune, vingt-deux rascasses volantes et quatre vivaneaux chien rouge avaient été déposés au CITEB par les pêcheurs professionnels des différents ports de l'île. Les spécimens ont pour la plupart été analysés et disséqués en laboratoire et les premiers résultats devraient être communiqués courant de l'année 2024.

▪ **Étude d'opportunités sur le recrutement de garde-jurés pour les contrôles d'accès au parc de DCP ancrés**

En France métropolitaine, certains comités des pêches départementaux et régionaux des façades Atlantique, Manche et de Mer du Nord se sont dotés au début des années 2000 de brigades de gardes-jurés ayant pour missions de sensibiliser les usagers de la mer sur les espèces marines, d'informer sur la réglementation en vigueur, de contrôler les activités de pêche et les ressources exploitées et d'appliquer des sanctions aux contrevenants le cas échéant.

Les gardes-jurés sont des personnes de terrain, assermentés, salariés des comités des pêches et interviennent auprès des pêcheurs professionnels et des pêcheurs de plaisance. Lors du conseil budgétaire du CRPMEM de La Réunion du 29 juin 2023, les pêcheurs professionnels ont voté par délibération le projet d'étudier l'opportunité de recruter des gardes-jurés afin d'assurer un rôle d'information, de prévention, de sensibilisation, de veiller au respect de la réglementation de la pêche professionnelle et de loisirs et de lutter contre le braconnage.

Dans le but de recruter et de former des gardes-jurés sur le territoire réunionnais, un état des lieux exhaustif des gardes-jurés en fonction en France métropolitaine a été réalisé afin de bénéficier de l'expérience et des conseils des autres comités. L'étude s'est focalisée sur les éléments suivants :

- Mesurer les difficultés de recrutement du profil de garde-juré et identifier les différentes phases de recrutement, de formation, d'assermentation et de prise de fonction ;
- Connaître le statut du poste, les droits, les limites et les obligations d'un garde-juré assermenté en accord avec la réglementation en vigueur ;
- Faciliter son insertion sur le terrain et dans le contexte local, anticiper les difficultés liées à l'acceptation des gardes-jurés par les différents segments de la pêche professionnel et de loisirs ;
- Évaluer les coûts de recrutement du personnel et du matériel nécessaire à la prise de poste et réfléchir à un financement pérenne ;

Les comités disposant de gardes-jurés ont été répertoriés au niveau national et une prise de contact par mail et par téléphone a été réalisée entre les mois de juin et d'août 2023. Ces premiers entretiens ont permis de constater que de manière générale l'initiative de recruter des gardes-jurés sur les littoraux français émanait d'une demande des pêcheurs professionnels et que ces derniers souhaitaient disposer d'une brigade de proximité afin de contrôler davantage les activités de pêche en mer et à pied professionnelles et de loisirs.

Afin de mieux appréhender le quotidien du métier de garde-juré, du juger les limites et les contraintes du poste, une mission de terrain a été réalisée entre le 25 et le 29 septembre 2023 par le chargé de mission scientifique du CRPMEM accompagné d'un pêcheur professionnel, membre élu du Conseil et du Bureau. Cette mission a commencé par une présentation du projet de garde-juré à La Réunion au siège du CNPMM à Paris le 25 septembre 2023 devant la chargée de mission DOM, Anaïs MOURTADA.

Puis nous avons intégré l'équipe du CDPMM du Finistère du 26 au 27 septembre 2023 (responsable Erwan QUEMENEUR) puis les équipes du CRPMEM des Pays de la Loire du 28 au 29 septembre 2023 (responsable Marie FOUCART) afin d'accompagner les brigades de gardes-jurés dans leurs activités quotidiennes de sensibilisation, de patrouilles et de contrôles sur les littoraux du Nord-Ouest métropolitains. Lors de ce séjour, un entretien à l'aide d'un questionnaire a été réalisé avec les responsables des gardes-jurés afin de répondre plus en détails à certaines interrogations concernant la possible mise en place de ce type de brigade sur l'île de La Réunion.

Lors de notre enquête, nous avons pu constater que les gardes-jurés en métropole concentrent principalement leurs efforts de surveillance et de patrouille sur les zones littorales autorisées à la pêche à pied, aux criées et aux cales de débarquement où les acheteurs viennent s'approvisionner directement. Très peu de contrôles sont réalisés en mer car ces derniers estiment que les services de l'état (Affaire maritime, gendarmerie maritime) exercent déjà ces missions sur les activités de pêche embarquée.

Les éléments qui ressortent du rapport de cette mission ont permis de mieux appréhender le rôle des gardes-jurés, leurs fonctions, leurs droits et leurs limites. Ces activités principales seraient d'informer, de sensibiliser, de surveiller, de contrôler et de verbaliser le cas échéant. Lors de notre séjour en métropole, nous avons pu observer que la principale mission des personnes rencontrées était un rappel de la réglementation locale, un contrôle visuel des activités de pêche et que la présence physique des gardes-jurés en uniforme sur le terrain permettait de dissuader les mauvaises pratiques de pêche.

Pour l'ensemble des comités consultés, la présence des gardes-jurés est un atout majeur dans la protection des ressources marines et que leur présence régulière sur le terrain a pu désamorcer certains conflits entre les différentes pêcheries. Leur rôle d'information et de sensibilisation a également pu faire prendre conscience à certains usagers de la fragilité des stocks exploités. Le recrutement de garde-juré sur le territoire réunionnais pourrait compléter les actions de contrôle déjà présentes des services de l'État par l'ajout de personnes de terrain qualifiées, assermentées, et capables d'effectuer des missions liées aux spécificités de notre territoire et répondant à la demande du secteur de la pêche.

Ces missions pourraient être entre autres :

- De surveiller la pêche illégale sur le parc de DCP ancrés par les pêcheurs de loisirs ;
- De contrôler les captures des alevins de cabot bouche ronde dit « bichiques », les quantités prélevées et les engins de pêche utilisés dans les rivières et les embouchures par les pêcheurs professionnels et de loisirs ;
- De sensibiliser les usagers de la mer aux espèces marines locales et à la réglementation en vigueur (périodes et zones de pêche, tailles minimales de captures, engins de pêche autorisés ou non des arrêtés 1742 et 1743) ;
- D'être présent physiquement dans les ports de débarque autour de l'île et d'être à l'écoute de la profession afin de faire remonter au CRPMEM les problématiques des pêcheurs par zone de pêche ;

L'opportunité d'une telle brigade à La Réunion serait une chance et serait certainement bénéfique à long terme à tous les acteurs autant professionnels que de plaisance. A l'heure actuelle certains points de blocage sont encore à soulever (acceptation par tous les secteurs de la pêche, financement à long terme du poste et du matériel de terrain, coût de l'entretien du matériel...). L'implantation de gardes-

jurés à La Réunion serait une première sur le territoire mais également dans les Outre-mer car ce dispositif n'est présent actuellement qu'en France métropolitaine.

La mise en place de gardes-jurés est un sujet qui doit se mener en concertation avec les différentes instances et en collaboration étroite avec les services de l'État en charge de la surveillance et du contrôle des activités de pêche. Le succès d'un tel dispositif ne pourra se rencontrer qu'à la condition d'un soutien solide de la Région ou du Département pour créer ce type d'emploi dans le but de faire appliquer la loi et de lutter contre le braconnage. Cette démarche est essentielle en vue de pérenniser la profession et de gérer durablement les ressources marines et côtières autour de l'île de La Réunion.

- **Étude sur la dynamique des comportements des poissons pélagiques sur DCP ancrés en partenariat avec l'IFREMER**

Les dispositifs de concentration de poissons ancrés (DCP) sont des aménagements côtiers installés en des points fixes pour les pêcheurs professionnels afin de bénéficier du phénomène d'agrégation des poissons pélagiques migrateurs (thons, dorades coryphène, marlins...). A l'île de La Réunion, les DCP ancrés ont été développés à partir de 1988 par l'IFREMER et ont favorisé le redéploiement de la flottille artisanale vers le proche large, jusqu'à douze milles des côtes.

Cette politique de développement a eu pour conséquences de réduire la pression de pêche sur les espèces démersales côtières et fragiles, de créer de nouvelles zones de pêche plus au large, de réduire le temps de pêche et d'augmenter la rentabilité de l'activité. Ils constituent aujourd'hui un outil vital au maintien et au développement durable de la pêche artisanale puisqu'une grande majorité des navires de la petite pêche côtière ciblent les DCP ancrés comme principale zone d'exploitation.

Afin de mieux connaître les interactions entre les DCP ancrés et les écosystèmes marins, le CRPME de La Réunion, avec la participation de ses partenaires (CITEB, IFREMER, IRD), a déposé le 30 mai 2023 le projet AFICHÉ au travers de l'appel à projet de l'O.S. 1.1 du FEAMPA 2021-2027 « Partenariats scientifiques – pêcheurs ». Ce partenariat est historique pour La Réunion puisque c'est la première fois qu'un projet de recherche halieutique réunit le CRPME et autant d'institutions scientifiques.

Le projet AFICHÉ pour « Abondance, Fréquentation, Interactions, Connectivité Halieutique et Économie de l'exploitation des espèces pélagiques par la pêche artisanale réunionnaise sur les DCP ancrés » souhaite durant trois années améliorer les connaissances sur les populations de poissons migrateurs d'intérêt commercial et vise à déterminer la dynamique des espèces présentes autour des DCP ancrés et également à l'échelle de l'océan Indien. Le projet AFICHÉ est composé de quatre volets répartis entre les partenaires :

Volet 1 « Amélioration des connaissances »

- Comprendre le phénomène et les structures des agrégations ;
- Connaître le comportement, la connectivité, les temps de résidence des populations pélagiques entre les DCP ancrés avec des opérations de marquage des poissons grâce à des balises satellites et acoustiques ;
- Étudier les effets de la saisonnalité sur la fréquentation des populations sous les DCP ancrés ;
- Suivre les déplacements des poissons marqués et améliorer les connaissances sur les routes migratoires et la connectivité des populations pélagiques dans les ZEE de La Réunion et à l'échelle de l'océan Indien ;

Volet 2 « Évaluation des interactions avec les pêcheries »

- Collaborer avec les pêcheurs professionnels côtiers afin de connaître les interactions et les impacts potentiels des pêcheries artisanales sur les populations pélagiques ciblées et rejetées ;
- Connaître les populations de poissons présentes autour des DCP ancrés et analyser les pêcheries associées grâce à l'auto-échantillonnage ;
- Évaluer l'effort de pêche sur les DCP ancrés ;
- Étudier la déprédation sur les prises capturées sous les DCP ancrés ;
- Estimer les abondances des espèces présentes sous les DCP ancrés ;

- Collaborer avec les pêcheurs professionnels palangriers dans les opérations de marquage opportuniste des petits thons et des prises accessoires afin de déterminer la croissance et la mortalité naturelle des individus entre la capture et la recapture ;

Volet 3 : « Élaboration d'indicateurs socio-économique »

- Élaborer un diagnostic socio-économique de l'activité de pêche sur les DCP ancrés dans le but d'évaluer l'intérêt socio-économique du dispositif DCP ancré pour le maintien durable de la petite pêche artisanale et de la pêche palangrière côtière réunionnaise ;

Volet 4 : « Coordination et valorisation »

- Communiquer les résultats aux acteurs locaux de la filière pêche ainsi qu'aux institutions régionales et nationales en charge de la gestion des ressources marines ;
- Acquérir des données complémentaires pour la rédaction de publications scientifiques ;
- Présenter les avancées du projet et les résultats obtenus devant la Commission Thonière de l'Océan Indien (CTOI) et lors d'un séminaire devant la Commission européenne à Bruxelles ;

La complémentarité et l'expérience des partenaires dans ce projet permettront d'obtenir les résultats attendus afin de répondre aux attentes de la profession en matière de stratégie de pêche et de développement durable des ressources pélagiques à La Réunion. De manière plus générale, les résultats attendus par ce projet permettront de mettre en évidence l'intérêt du dispositif dans le maintien de la petite pêche artisanale réunionnaise.

Le comité de programmation du 30 novembre 2023 a retenu le projet AFICHÉ et la convention relative à l'attribution d'une aide financière du FEAMPA 2021-2027 a été fournie par FranceAgriMer le 10 avril 2024. Des ajustements et des modifications sont actuellement en cours concernant cette convention multi-partenaire. Une fois la convention validée conjointement par le CRPMEM, par les institutions scientifiques et par FranceAgriMer, le projet AFICHÉ pourra débuter en commençant par acheter le matériel technique acoustique et satellitaire afin d'effectuer dans les meilleurs délais les premières sorties de marquage à bord des navires côtiers partenaires de cette étude.

#### ▪ **Projet SAVE TURTLE RUN (2023-2025)**

La pêcherie d'espadon de La Réunion a été certifiée « pêche durable » selon le référentiel du Marine Stewardship Council (MSC) le 29 juillet 2022. Cette organisation non gouvernementale œuvre à l'amélioration des pratiques et des connaissances dans le but de promouvoir une pêche durable, respectueuse des hommes et de l'environnement. Il s'agissait de la première labellisation d'une pêcherie artisanale ultrapériphérique française relevant de la politique commune de la pêche (PCP).

L'obtention de cette certification s'est accompagnée d'engagements forts de la part de la profession pour poursuivre l'amélioration des connaissances et la collecte des données sur les espèces protégées susceptibles de connaître des interactions accidentelles avec les engins de pêche des navires palangriers. Le projet collaboratif, SAVE TURTLE RUN, porté par l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle de la Pêche et de l'Aquaculture (ARIPA) et regroupant des organisations professionnelles et des organismes scientifiques locaux (CRPMEM de La Réunion, O2PC Réunion, CITEB et KELONIA) a bénéficié du Fonds pour la science et la recherche de MSC pour sa mise en œuvre.

Cette étude de deux années vise à mieux comprendre les interactions entre les tortues marines et les engins de pêche des navires palangriers et à identifier les indicateurs prédictifs de la présence de tortues marines dans les zones de pêche des espèces pélagiques cibles constituant le périmètre d'exploitation des palangriers réunionnais. La finalité de cette étude est de réduire les captures accidentelles de tortues marines et d'améliorer leurs survies après leurs relâches en mer. Dans son déroulement, le projet SAVE TURTLE RUN se décline en quatre volets :

- 1- La formation des pêcheurs à l'identification et à la manipulation des tortues marines et l'équipement des navires palangriers avec des kits d'instruments de sauvegarde permettant l'extraction des hameçons directement en mer ;

- 2- La collecte des données environnementales sur les captures accidentelles des tortues marines ainsi que des informations techniques sur les méthodes de pêche et le montage de lignes ;
- 3- La modélisation de la fréquentation des tortues marines dans les zones d'exploitation des navires palangriers dans l'océan Indien ;
- 4- La diffusion d'un guide de bonnes pratiques à l'attention des usagers de la mer et du grand public pour les sensibiliser aux mesures de préservation et de conservation des espèces en danger d'extinction de l'océan Indien ;

Ce projet a officiellement débuté le 12 novembre 2023 en présence du Commissaire Européen chargé de l'environnement et de la pêche, Virginijus SINKEVICIUS, des partenaires du projet et des patrons pêcheurs volontaires. Actuellement treize navires palangriers côtiers (mini-longliners) et sept navires palangriers hauturiers (longliners) sont équipés des kits d'extraction d'hameçons et leurs patrons pêcheurs ont suivi une formation à KELONIA sur l'identification et la manipulation des tortues marines et pour remplir les déclarations nécessaires à l'auto-échantillonnage et à la collecte de données en mer.

Au 16 avril 2024, quinze tortues avaient été capturées sur les lignes de pêche, sept ont pu être relâchées vivantes en mer grâce aux kits d'extraction d'hameçons, six ont pu être ramenées vivantes à terre au centre de soins KELONIA pour une prise en charge et deux ont été capturées déjà mortes. A la fin du projet, l'analyse des données environnementales permettra de déterminer s'il existe une corrélation entre les zones d'abondance des pélagiques ciblés et la présence des espèces de tortues à protéger.

Les résultats escomptés vont aider à conseiller les patrons pêcheurs sur les zones d'exploitation peu enclines à générer des captures accidentelles de tortues. Les acquisitions scientifiques seront diffusées plus largement au grand public et au niveau de la Commission Thonière de l'Océan Indien (CTOI) pour permettre de dupliquer l'approche prédictive et préventive aux autres pêcheries concernées par le risque de captures accidentelles de tortues marines dans le bassin maritime de l'océan Indien.

Sur cet axe du programme d'actions, d'autres projets ont été bâtis et présentés aux instances mais n'ont pas pu se réaliser faute d'appels à projets ou d'appels à manifestation d'intérêt sur le FEAMPA pour accompagner leur mise en œuvre. Il s'agit notamment :

- Étude sur les stocks de petits pélagiques à l'échelle des eaux territoriales réunionnaises du fait aussi de l'absence de ressources du côté de l'IFREMER pour réaliser ce projet ;
- Déclinaison régionale des programmes nationaux de récolte de données halieutiques et économiques en partenariat avec l'IFREMER et le RICEP ;
- Mission d'inventaire des récifs artificiels et d'une photographie de leur colonisation halieutique en vue de relancer leur suivi scientifique par l'actualisation de leur plan de gestion.

### **B. Professionnaliser et structurer les acteurs du tissu économique de la pêche et de l'aquaculture**

Les opérateurs de la pêche et de l'aquaculture réunionnaises ont pris conscience que leur développement est conditionné par leur structuration et leur professionnalisation, alors même que leur modèle économique se veut de tout temps individualiste et donc désorganisé.

Pour être compétitif, la pêche et l'aquaculture de La Réunion se devaient d'évoluer vers une organisation collective des opérateurs qui rende efficient leur développement. Les professionnels devaient également tirer profit de la richesse des sites pour orienter leur développement vers la création d'activités économiques et touristiques connexes à la pêche et à l'aquaculture le long de son littoral.

Il s'agissait notamment de poursuivre la professionnalisation des pêcheurs informels, d'initier des études de faisabilité pour la création d'outils collectifs, de repenser le modèle de développement des différentes flottilles et des élevages aquacoles, d'engager les professionnels sur une diversification de leurs activités en lien avec les métiers de demain, de sécuriser les exploitations sur les champs juridiques et administratifs...

Parmi les principaux projets qui ont menés en 2023, on peut citer :

- **Aménagement d'un silo à glace et d'une potence de déchargement à Saint-Pierre**

Le CRPME de La Réunion a achevé les travaux visant l'installation d'une machine de production de glace et d'une chambre froide pour son stockage sur le port de Saint-Pierre, financés par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Il a ainsi rendu opérationnel cet équipement prioritaire, essentiel et attendu par l'ensemble des pêcheurs professionnels du premier port de l'île en effectif et en volume de débarque de la pêche artisanale côtière.

La concrétisation de ce projet n'était pourtant pas garantie. En effet, la situation catastrophique de financements et de trésorerie de l'organisation professionnelle au changement de gouvernance intervenu en 2022 a laissé peu de marges de manœuvre, sans compter l'inachèvement des travaux préparatoires à la réalisation des investissements envisagés (maîtrise foncière, accès aux réseaux, ...).

Le CRPME a ainsi pu compter sur les services de la mairie de Saint-Pierre pour rebondir à chaque difficulté et systématiquement trouver les meilleures options techniques pour garantir la poursuite de la réalisation de cet outil au profit des professionnels du secteur.

- **Aménagement d'une potence de déchargement à Saint-Gilles**

Après une longue phase de concertation avec les professionnels, notamment sur le positionnement à retenir, le CRPME de La Réunion a installé en août 2023 une potence de déchargement sur le port de Saint-Gilles, en réponse à la demande des ressortissants.

- **Accompagnement à la digitalisation et à la communication (CCT\_ en cours de réalisation)**

Ce projet visait à répondre aux besoins d'accompagnement des ressortissants du CRPME de La Réunion pour se familiariser avec la réforme administrative ayant conduit à la digitalisation de leurs activités.

Il répondait aussi aux difficultés d'accès aux informations du secteur sur chacun des ports.

Ce projet a permis d'accompagner les professionnels dans le quotidien de leurs activités et dans l'accès aux informations du secteur.

Côté quantitatif, ce sont plus de 200 rendez-vous avec des pêcheurs professionnels qui ont été tenus, sur des thématiques variées telles que les titres URSSAF et ENIM, la réalisation de permis d'armement, l'ouverture et la gestion des portails du marin et de l'armateur, la demande de rendez-vous avance le médecin des gens de mer, l'appui à la demande des aides aux carburants liés suite à l'invasion de l'Ukraine, les résolutions fiscales liées à la cotisation foncière des entreprises,...

Les autres projets, comme pour le premier axe, se sont heurtés à l'inopérabilité du FEAMP et à l'épuisement du CCT, d'une part, ou à des difficultés administratives (RGPD notamment). C'est notamment le cas du projet de création d'une marque collective pour la valorisation du pélagique de la côte transféré à l'interprofession ARIPA au titre de la valorisation des produits ; de l'étude de faisabilité visant la création d'un centre de gestion ; de la création d'outils de communication ; de l'étude d'opportunité pour la création d'une coopérative d'avitaillement ; de l'étude de recensement des marins qualifiés à La Réunion en partenariat avec OCAPIAT ; de la création d'une bourse d'emploi maritime (offre/demande) pour servir les armateurs à la pêche... Tous ces projets ont été reportés dans le programme d'actions 2024 du CRPME de La Réunion parce que considérés comme stratégiques à l'échelle du secteur.

### **C. Élargir le champ d'actions prioritaires à toutes les pêcheries et à tous les élevages**

La pêche et l'aquaculture de La Réunion se devaient en permanence de s'adapter au cadre communautaire, d'une part, et à l'encadrement national pour assurer la durabilité de ce secteur en outre-mer.

Les démarches du CRPMEEM devaient donc se poursuivre sur les différentes négociations à venir, sur la réforme de la politique commune de la pêche (PCP), sur les modalités de mise en œuvre du Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA), sur les dispositifs de financements publics au renouvellement de la flotte de pêche ou les appels à propositions nationaux ou communautaires afin qu'il prenne en considération nos territoires ultramarins, sur la régionalisation à l'échelle du bassin maritimes des orientations de gestion des ressources halieutiques, ...

Il s'agissait en particulier de poursuivre les actions visant à faire reconnaître la singularité du secteur de la pêche à la Réunion, dont les potentialités de développement sont avérées. Elles se traduisent par la participation du CRPMEEM aux différentes plates-formes de réflexions nationales, communautaires et internationales sur l'organisation des professionnels, sur les questions de préservation durable de la ressource (CTOI), sur les enjeux d'une politique régionale de façade maritime, sur la cohabitation des métiers et des intérêts ...

Parmi les projets menés en 2023, on peut citer :

- Le projet de relance, en accord avec le Conseil régional et en lien avec le CITEB et les différents acteurs économiques, de l'aquaculture en synergie avec la pêche avec le transfert en bassin d'élevage de pêches cavales capturés à la senne de plage en préparation d'un projet innovant sur l'appât, le projet VIF, également en attente de l'appel à projet correspondant du FEAMPA.



- Le CRPMEEM de La Réunion a contribué avec les députés européens des RUP à proposer des amendements au projet de règlement spécifique aux RUP relatif à l'organisation commune des marchés.

**Propositions d'amendements du secteur  
de la pêche des régions ultrapériphériques françaises**

***Projet de rapport sur la mise en œuvre du règlement portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture – règlement (UE) n° 1379/2013 (2023/2049(INI))***

Visa 1 bis (nouveau)	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
	- <b>vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 349,</b>

Visa 5 bis (nouveau)	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
/	- <b>vu la stratégie renouvelée de la Commission européenne pour les régions ultrapériphériques de l'UE donnant la priorité aux citoyens et libérant leur potentiel,</b>

Considérant C (nouveau)	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
/	<b>C. considérant que les conditions d'activités dans les régions ultrapériphériques nécessitent des solutions singulières et adaptées pour répondre aux enjeux de développement endogène et d'autosuffisance alimentaire ;</b>

Introduction	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
<b>2. souligne que la révision du règlement OCM de 2013 a entraîné le passage de certains types d'interventions à une approche plus orientée vers le marché à long terme, en mettant l'accent sur le développement et l'innovation dans le secteur ;</b>	2.souligne que la révision du règlement OCM de 2013 a entraîné le passage de certains types d'interventions à une approche plus orientée vers le marché à long terme, en mettant l'accent sur le développement et l'innovation dans le secteur <b>et sans prendre suffisamment en considération la situation exceptionnelle des régions visées à l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ;</b>

Organisations professionnelles	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
<b>3.estime que les organisations de producteurs constituent l'épine dorsale du secteur de la pêche et de l'aquaculture, en soutenant la gestion quotidienne de la PCP et en permettant sa mise en œuvre collective au niveau des producteurs;</b>	3.estime que les organisations de producteurs <b>et les organisations interprofessionnelles</b> constituent l'épine dorsale du secteur de la pêche et de l'aquaculture, en soutenant la gestion quotidienne de la PCP et en permettant sa mise en œuvre collective au niveau des producteurs ;

Organisations professionnelles	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
<b>4. estime que les organisations de producteurs ont un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des objectifs de la PCP, raison pour laquelle elles doivent être davantage soutenues; note que des efforts supplémentaires doivent être consentis pour promouvoir la mise en place, la consolidation et le financement des organisations de producteurs dans</b>	4. estime que les organisations de producteurs <b>et les organisations interprofessionnelles</b> ont un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des objectifs de la PCP, raison pour laquelle elles doivent être davantage soutenues; note que des efforts supplémentaires doivent être consentis pour promouvoir la mise en place, la consolidation et le financement des organisations de producteurs <b>et les</b>

l'ensemble de l'Union, en particulier dans les États membres où la production primaire est restée largement fragmentée (aquaculture, pêche artisanale); estime qu'une présence forte des organisations de producteurs est essentielle pour améliorer la prospérité des communautés côtières et renforcer la position des pêcheurs dans la chaîne d'approvisionnement;	<b>organisations interprofessionnelles</b> dans l'ensemble de l'Union, en particulier dans les États membres où la production primaire est restée largement fragmentée (aquaculture, pêche artisanale); estime qu'une présence forte des organisations de producteurs <b>et les organisations interprofessionnelles</b> est essentielle pour améliorer la prospérité des communautés côtières et renforcer la position des pêcheurs dans la chaîne d'approvisionnement, <b>tout particulièrement dans les régions ultrapériphériques</b> ;
---	--

Organisations professionnelles	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
5. conclut que les organisations de producteurs qui fonctionnent correctement ont en général à leur disposition un éventail de mesures et d'actions efficaces, mais qu'on observe encore un manque d'organisations de producteurs qui veillent à l'organisation des pêcheurs artisanaux et des aquaculteurs en particulier; relève que les organisations de producteurs du secteur de l'aquaculture actuellement en activité ont été particulièrement efficaces dans leurs activités de promotion et de communication;	5. conclut que les organisations de producteurs <b>et les organisations interprofessionnelles</b> qui fonctionnent correctement ont en général à leur disposition un éventail de mesures et d'actions efficaces, mais qu'on observe encore un manque d'organisations de producteurs <b>et d'organisations interprofessionnelles</b> qui veillent à l'organisation des pêcheurs artisanaux et des aquaculteurs en particulier, <b>tout particulièrement dans les régions ultrapériphériques</b> ; relève que les organisations de producteurs du secteur de l'aquaculture actuellement en activité ont été particulièrement efficaces dans leurs activités de promotion et de communication ;

Organisations professionnelles	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
6. estime qu'il existe actuellement dans les États membres des organisations qui effectuent des tâches et assument des fonctions relevant de la compétence des organisations de producteurs, mais que ces organisations ne peuvent pas être considérées comme des organisations de producteurs au titre du règlement OCM ;	6. estime qu'il existe actuellement dans les États membres des organisations qui effectuent des tâches et assument des fonctions relevant de la compétence des <b>organisations</b> de producteurs <b>et des organisations interprofessionnelles</b> , mais que ces organisations ne peuvent pas être considérées comme des organisations de producteurs au titre du règlement OCM;

Organisations professionnelles	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
7. observe que la crise de la COVID-19 a entraîné la fermeture soudaine de la plupart des débouchés pour les produits frais d'origine aquatique, ce qui rend opportun de rétablir la possibilité d'utiliser des mécanismes d'aide au stockage et de les étendre aux organisations de producteurs du secteur de l'aquaculture ;	7. observe que la crise de la COVID-19 a entraîné la fermeture soudaine de la plupart des débouchés pour les produits frais d'origine aquatique, <b>y compris dans les régions ultrapériphériques</b> , ce qui rend opportun de rétablir la possibilité d'utiliser des mécanismes d'aide au stockage et de les étendre aux organisations de producteurs du secteur de l'aquaculture ;

Normes communes de commercialisation	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
10. souligne que l'évaluation de la Commission a mis en évidence des lacunes dans le cadre existant en ce qui concerne sa capacité à atteindre les objectifs du règlement OCM ;	10. souligne que l'évaluation de la Commission a mis en évidence des lacunes dans le cadre existant en ce qui concerne sa capacité à atteindre les objectifs du règlement OCM, <b>en particulier dans la prise en compte des spécificités des marchés des régions visées à l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ;</b>

Règles en matière de concurrence	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
14. rappelle que les organisations de producteurs peuvent être exemptées de l'application des règles en matière de concurrence afin d'atteindre leurs objectifs, sous certaines conditions, notamment la condition que leurs activités n'entraînent pas de cloisonnement des marchés, n'excluent pas la concurrence et n'éliminent pas la concurrence ;	14. rappelle que les organisations de producteurs <b>et les organisations interprofessionnelles</b> peuvent être exemptées de l'application des règles en matière de concurrence afin d'atteindre leurs objectifs, sous certaines conditions, notamment la condition que leurs activités n'entraînent pas de cloisonnement des marchés, n'excluent pas la concurrence et n'éliminent pas la concurrence ;

Règles en matière de concurrence	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
15. note que cette exemption est essentielle pour permettre certaines pratiques utilisées par les organisations de producteurs, telles que le contrôle des quantités mises sur le marché par les membres des organisations de producteurs afin de stabiliser les marchés et les prix, de respecter les exigences de conservation et d'éviter le gaspillage alimentaire; conclut que les organismes collectifs de producteurs non reconnus (par exemple, les coopératives, les cofradías) ne peuvent pas bénéficier de l'exemption au titre des critères actuels à remplir pour être considéré comme une organisation de producteurs;	15. note que cette exemption est essentielle pour permettre certaines pratiques utilisées par les organisations de producteurs <b>et les organisations interprofessionnelles</b> , notamment dans les régions ultrapériphériques, telles que le contrôle des quantités mises sur le marché par leurs membres afin de stabiliser les marchés et les prix, de respecter les exigences de conservation et d'éviter le gaspillage alimentaire; conclut que les organismes collectifs de producteurs non reconnus (par exemple, les coopératives, les cofradías) ne peuvent pas bénéficier de l'exemption au titre des critères actuels à remplir pour être considéré comme une organisation de producteurs;

Conclusions	
Projet de rapport	Proposition d'amendement
19. estime que la Commission et les États membres doivent redoubler d'efforts pour parvenir à une mise en œuvre plus uniforme du règlement OCM ; est d'avis qu'une mise en œuvre plus uniforme pourrait contribuer à garantir la confiance des consommateurs dans les produits alimentaires d'origine aquatique mis sur le marché unique ;	19. estime que la Commission et les États membres doivent redoubler d'efforts pour parvenir à une mise en œuvre plus uniforme du règlement OCM <b>selon les secteurs en prenant suffisamment en considération les conditions spécifiques de fonctionnement des marchés dans les régions ultrapériphériques</b> ; est d'avis qu'une mise en œuvre plus uniforme pourrait contribuer à garantir la confiance des consommateurs dans les produits alimentaires d'origine aquatique mis sur le marché unique <b>ainsi qu'à servir les objectifs de développement endogène et</b>

**d'autosuffisance alimentaire dans les régions ultrapériphériques ;**

<b>Conclusions</b>	
<b>Projet de rapport</b>	<b>Proposition d'amendement</b>
<b>21. se félicite du résultat des négociations sur la révision du règlement relatif au contrôle de la pêche, en particulier des règles visant à renforcer les dispositions en matière de traçabilité pour tous les produits de la pêche et de l'aquaculture; est d'avis que ces informations de traçabilité seront très importantes pour les consommateurs européens; demande à la Commission de proposer de nouvelles mesures pour veiller à ce que ces informations parviennent au consommateur final sous une forme simple et accessible;</b>	21. se félicite du résultat des négociations sur la révision du règlement relatif au contrôle de la pêche, en particulier des règles visant à renforcer les dispositions en matière de traçabilité pour tous les produits de la pêche et de l'aquaculture; est d'avis que ces informations de traçabilité seront très importantes pour les consommateurs européens, <b>continentaux comme ultramarins</b> ; demande à la Commission de proposer de nouvelles mesures pour veiller à ce que ces informations parviennent au consommateur final sous une forme simple et accessible;

<b>Conclusions</b>	
<b>Projet de rapport</b>	<b>Proposition d'amendement</b>
<b>24. demande une nouvelle fois que les critères de reconnaissance des organisations de producteurs soient adaptés afin de mieux tenir compte des différentes organisations qui effectuent dans les États membres des missions relevant dans une large mesure des tâches d'une organisation de producteurs ; mentionne à cet égard les organisations telles que les cofradías et les prud'homies de pêche ;</b>	24. demande une nouvelle fois que les critères de reconnaissance des organisations de producteurs <b>et les organisations interprofessionnelles</b> soient adaptés afin de mieux tenir compte des différentes organisations qui effectuent dans les États membres des missions relevant dans une large mesure des tâches d'une organisation de producteurs ; mentionne à cet égard les organisations telles que les cofradías et les prud'homies de pêche <b>ainsi que celles œuvrant dans les régions ultrapériphériques ;</b>

- Le CRPME de La Réunion a été très actif en 2023 pour la défense des capacités de pêche des pêcheurs réunionnais à l'échelle du bassin maritime de l'océan Indien, notamment s'agissant de la mise en place de quotas sur le thon Albacore, ce qui a permis un transfert socio-économique de 100 portant à 836 tonnes la consommation des navires de La Réunion et de Mayotte.
- Le CRPME de La Réunion a multiplié les interventions et les demandes d'appuis afin de parvenir au renouvellement de l'accord de partenariat de pêche durable avec Madagascar depuis le milieu de l'année 2023, où 12 licences ont été accordées à des navires réunionnais.

#### ***D. Adapter l'offre de services à la demande globale des acteurs maritimes***

Le CRPME se devait d'appuyer l'accroissement de la compétitivité de la pêche et de l'aquaculture de La Réunion, dont les conditions structurelles d'éloignement, d'insularité ou de voisinage fragilisent les opérateurs.

Il s'agissait notamment d'apporter un soutien administratif et technique aux initiatives des professionnels de la pêche réunionnaise.

Il s'agissait aussi de compléter les ressources propres du CRPME avec le tarissement des financements publics et les resserrements des conditions d'accompagnement des structures professionnelles.

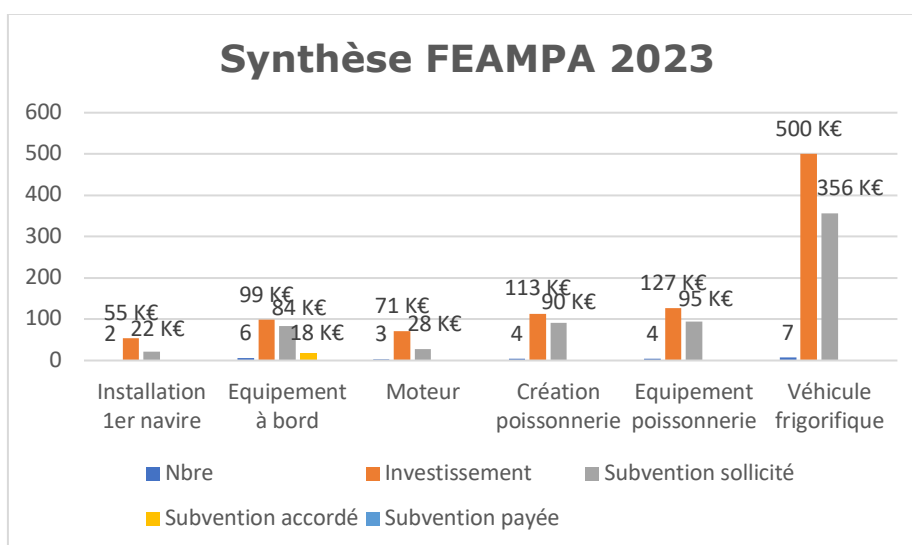
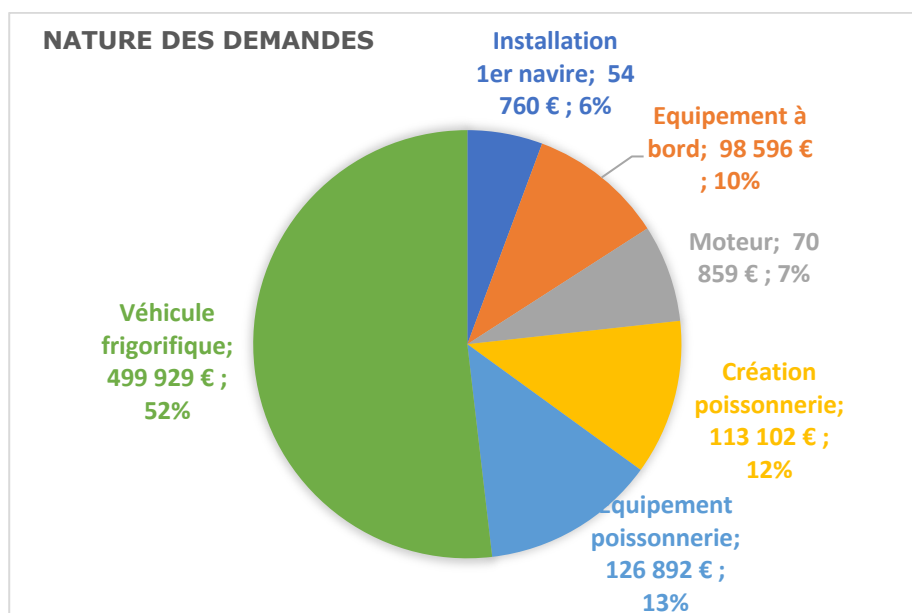
Pour ce faire, les actions du CRPME ont porté sur la circulation de l'information aux professionnels sur les dispositifs d'appui au secteur, de l'accompagnement à la professionnalisation et à la consolidation

des entreprises (encadrement réglementaire des activités, mise en place d'une comptabilité d'entreprises de petite pêche côtière, assistance au développement des GIE de proximité pour la commercialisation des produits, appui à la diversification, aide à la digitalisation des portails, montage des dossiers d'aides FEAMPA, parcours de validation des acquis, réponse aux appels d'offre des études scientifiques, ...), de pilotage d'initiatives collectives, de relance des démarches de valorisation...

Parmi les principales actions réalisées sur 2023, on peut citer :

- **L'appui technique et l'ingénierie de projets avec le FEAMPA (24 dossiers montés représentant 964 139 euros de dépenses) ;**

Demande FEAMPA 2023	
Dossier déposé	24
Attestation complétude	14
Dossier conventionné	1
Dossier payé	0
Dossier abandonné	1



L'ensemble des dossiers réalisés par le CRPMEM pour le compte de ses ressortissants représente un montant de frais d'ingénierie de 45 382,49 euros, conditionnés à l'instruction puis au conventionnement des demandes.

- **La coordination du programme s de pêche de prévention 2022-2026 ;**

Le PR2P 2022-2026 se réalise sous la coordination du CRPMEM de La Réunion, lequel peut se réjouir de l'absence d'attaque depuis maintenant 5 années avec le déploiement des engins de pêche aux abords des zones de pratiques des activités nautiques.

Sur cet axe du programme d'actions, les autres projets ont été reportés dans le programme d'actions 2024 du CRPMEM de La Réunion parce que considérés comme stratégiques à l'échelle du secteur.

**E. Initier des démarches de coopération avec les pays de la zone océan Indien et les autres RUP**

Partageant l'exploitation des mêmes eaux, ciblant les mêmes espèces qui s'écoulent sur les mêmes marchés, la pêche réunionnaise devait pouvoir se doter des outils de production adaptés techniquement et économiquement à l'exploitation de son bassin maritime. Elle devait aussi composer avec son environnement régional pour sauvegarder la durabilité de ses activités.

Sur cet axe du programme d'actions, les actions de coopération régionale du CRPMEM de La Réunion sont essentiellement orientées vers les pays de l'Indianocéanie : l'union des Comores, Madagascar, Maurice (dont Rodrigues) et les Seychelles.

La Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI), qui réunit une grande partie des pêcheurs artisans de cette région, est la plateforme principale avec laquelle ces actions sont réalisées.

En parallèle, des discussions bilatérales, notamment avec les Comores et Madagascar ont été initiées, notamment sur la question des dispositifs de concentration du poisson (DCP) ancrés.

Dernièrement, le Mozambique a également manifesté un intérêt auprès du CRPMEM pour cette même thématique pour laquelle ils recherchent une expertise internationale.

Parmi les projets et les actions menés sur 2023, on peut citer :

- **Relance des relations avec la fédération de pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI)**

La FPAOI, créée en 2015 et dont le siège social est placé auprès du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de la Réunion, regroupe en 2023 une quarantaine d'associations et d'organisations de pêcheurs artisans des pays de la COI : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Cette fédération est la plateforme de représentation des petits pêcheurs qui dépendent des ressources halieutiques pour leur subsistance. Elle a pour objectif de défendre les intérêts des pêcheurs artisans, de promouvoir une pêche durable et responsable, et de contribuer au développement socio-économique des communautés de pêcheurs de la région. Elle facilite aussi la communication et la coopération entre les pêcheurs artisans de ces pays, favorisant ainsi les échanges de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques.

Sous l'ancienne mandature du CRPMEM, les liens avec la FPAOI s'étaient quelque peu distendus. Les échanges ont été initiés par le président Zitte dans l'objectif d'un remariage entre les deux organisations.

De décembre 2022 à février 2023, la mise à jour des documents administratifs de la FPAOI a été faite auprès de la préfecture pour assurer sa conformité administrative et, le président Zitte ayant été nommé trésorier de la FPAOI, les mouvements bancaires du compte BRED de la FPAOI à partir des relevés bancaires ont été analysés.

En mars 2023, une délégation de femmes réunionnaises issues du secteur de la pêche artisanale se sont rendues aux célébrations de la journée internationale des droits des femmes organisées à Rodrigues par la FPAOI. Cet atelier régional visant à valoriser la place des femmes dans le secteur de la pêche artisanale a été l'occasion pour ces professionnelles de mettre en lumière leur quotidien, leurs réussites et leurs ambitions. Cette rencontre leur a aussi permis de poser les bases d'un réseau régional afin d'améliorer leur résilience face aux défis communs, de nature professionnelle et économique mais aussi sociale, environnementale et sécuritaire.

La période de mars 2023 à juin 2023 a été dédiée à la rédaction de feuille de route 2024-2029 de la FPAOI. Elle a été marquée par la création d'un groupe de travail composé de représentants de chacun des pays représentés au sein de la FPAOI. Les contributions ont été timides mais le CRPMEM a tout de même obtenu un consensus sur les 6 axes de travail de la pêche artisanale en océan Indien : état des lieux et effectifs ; recensement des acteurs ; inventaire et promotion des apports culturels ; menaces et enjeux de la pérennité ; appropriation et visibilité.

Dans le même temps, la participation aux réunions virtuelles du Comex s'est intensifiée afin de déterminer les orientations stratégiques de la FPAOI mais aussi d'organiser l'assemblée générale 2023 de la FPAOI dont tout le volet logistique a incombé au CRPMEM.

L'assemblée générale 2023 de la FPAOI s'est tenue au musée Stella Matutina à Saint Leu du 10 au 12 juillet 2023, en partenariat avec la Région Réunion. La FPAOI a présenté un exposé mettant en avant ses membres et ses objectifs, suivi d'un diaporama captivant rappelant les réalisations de 2015 à 2023.

Les participants ont également eu l'occasion de visiter différents sites liés à la pêche artisanale à La Réunion.

Le deuxième jour, la conférence s'est concentrée sur des sujets clés tels que le contrôle des pêches, la sécurité maritime, l'environnement et l'aspect économique de l'industrie.

Des présentations détaillées ont été faites sur le Plan Régional de Surveillance des Pêches (PRSP), les flux maritimes dans l'océan Indien et d'autres sujets pertinents.

La journée s'est achevée par une série de discussions et de présentations, notamment le lancement du site web de la FPAOI et une présentation des partenaires impliqués dans l'industrie.

Les membres du COMEX ont également tenu des sessions bilatérales.

La dernière journée a été consacrée aux séances annuelles de l'assemblée générale, comprenant des présentations sur les rapports moraux, d'activités et financiers.

Sur le volet financier, les membres ont décidé de ne pas approuver les comptes 2022 tant que des précisions relatives à une ligne de frais divers de 27 975 euros n'auront pas été apportées. Ils ont ensuite procédé à la modification des statuts et il a été convenu que la modification du règlement intérieur et l'adoption de la feuille de route se ferait par consultation écrite.

Le président Zitte étant le trésorier de la FPAOI, nous avons relancé à plusieurs reprises le Comex de la FPAOI et notamment son président Keith André, de même que le cabinet d'audit seychellois qui a rédigé l'état financier 2022 mais, à date, nous n'avons toujours pas de justificatifs valables relatifs à ces 27 975 euros de frais divers. Par ailleurs, cette situation a conduit à la dégradation des relations avec le Comex de la FPAOI, comme en atteste la décision du Comex de Maurice en août 2023 de ne plus accepter à ses réunions la participation en tant qu'observateur d'une autre personne du CRPMEM que son président.

En septembre 2023, les financements Banque mondiale dont bénéficiait la FPAOI via le projet SWIOFish 2 de la COI se sont terminés.

Le CRPMEM a fait plusieurs tentatives d'apaisement avec le Comex, en particulier depuis le mois de décembre 2023 où une rencontre a été organisée avec le président de la FPAOI lors d'un atelier de la

COI. Une communication plus sereine a été rétablie mais elle ne pourra être entérinée que par une réunion du Comex afin de repartir sur de nouvelles bases.

- **Initiation d'une base de données de productions artisanales à l'échelle de l'océan Indien**

En réponse à l'appel à manifestation d'intérêt 2023 au titre de la fiche action 1.7 du programme Interreg VI océan Indien relatif au « Développement des coopérations dans le domaine maritime », le CRPMEM a soumis un projet intitulé Plaidoyer pour une pêche artisanale durable en océan Indien (PADOI). Ce dossier est en instruction.

- **Coopération et sécurisation des usages et des traditions de la pêche en océan Indien ;**

Le CRPMEM de La Réunion a reçu le 17 mars 2023 une délégation comorienne composée d'un représentant du Commissariat général au Plan et du directeur général de l'Union des chambres d'agriculture, de l'élevage et de la pêche (UCAEP) au cours duquel la signature d'une convention de partenariat a été évoquée. Nous les avons relancés à plusieurs reprises et il s'est avéré que le directeur général de l'UCAEP a quitté ses fonctions. Notre nouvel interlocuteur est donc le président de l'UCAEP avec qui nous avons discuté d'un possible partenariat et du montage d'un projet commun qui émergerait au programme Interreg.

Le CRPMEM de La Réunion a également reçu une délégation du lycée maritime Anita Conti de Fécamp le 23 octobre 2023 lors de son passage à La Réunion avant une mission à Madagascar dans le cadre de leur coopération décentralisée avec la région Antsiranana dont le chef-lieu est Tamatave.

Leur objectif principal est de former les pêcheurs traditionnels et artisans, en parler les jeunes générations, à une pêche durable. Lors de cette rencontre, nous avons également évoqué la biodégradabilité de nos engins de pêche, notamment le test du lin pour se substituer aux feuilards en plastique que nous avons actuellement sur nos dispositifs de concentration de poissons (DCP) ancrés.

La COI est impliquée dans de nombreux projets en faveur du développement durable de l'Indianocéanie donc certains concernent le secteur de pêche. Le programme SWIOFish 2 dont a bénéficié directement la FPAOI s'est terminé en septembre 2023 mais les activités prévues dans le cadre d'autres programmes, notamment ENFA-OI et ECOFISH, peuvent nous concerner.

La mission du programme ENFA-OI est d'accroître les opportunités économiques durables pour les entrepreneurs des pays de la COI. ENFA-OI s'adresse principalement aux organisations professionnelles du secteur privé, aux organismes d'appui et centres de formation et aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et les start-ups dirigées prioritairement par les femmes et les jeunes, dans les filières du tourisme, des produits de la mer et des plantes cosmétiques et médicinales.

Les ressources aquatiques de la région Afrique de l'Est, Afrique australe, océan Indien représentent une richesse naturelle d'environ 50 milliards d'euros. ECOFISH s'efforce d'assurer la gestion durable de ces atouts en mettant en place des politiques efficaces et en promouvant de bonnes pratiques de pêche.

- **Contribution aux travaux du CC RUP avant d'obtenir sa refonte organisationnelle ;**

Au niveau de l'Union européenne, notre principale coopération se fait au travers du Conseil Consultatif pour les Régions Ultrapériphériques (CC RUP). Des discussions ont également été initiées alors de la visite des délégations de Nouvelle Calédonie et de Saint Martin mais nécessite un suivi pour la concrétisation d'un éventuel partenariat.

Le CCRUP vise à recommander des mesures de bonne gestion des ressources halieutiques, permettant le meilleur compromis entre le maintien ou le rétablissement des limites de sécurité des ressources maritimes, en tenant également compte des aspects socio-économiques de la pêche et des communautés de pêcheurs des régions ultra-périphériques.

L'objectif principal du CCRUP est d'informer la Commission Européenne et les États Membres concernés, sur les problèmes, les difficultés et les bonnes pratiques liées à la gestion et la conservation des ressources halieutiques, dans notre zone géographique de compétences et de proposer des solutions pour surmonter ces problèmes, éviter et résoudre d'éventuels conflits de coexistence entre les utilisateurs des eaux communautaires dans les régions ultrapériphériques, que ce soit par des pêcheurs ou des tiers.

Ce conseil consultatif agit conformément aux principes de bonne gouvernance, en tenant compte des spécificités régionales, à travers une approche régionalisée, une implication appropriée des parties intéressées et aussi avec les autres conseils consultatifs des pêches.

Le CRPMEM de La Réunion est membre du CCRUP (et participe ainsi à son assemblée générale), de son comité exécutif et de deux groupes de travail : l'un sur les pélagiques et l'autre sur les démersaux et benthiques.

Il participe également en tant qu'observateur aux travaux des groupes de travail sur la pêche INN et sur l'aquaculture.

L'assemblée générale 2023 du CCRUP, que nous avons coorganisée pour le volet logistique, s'est tenue à La Réunion du 5 au 7 septembre 2023 au sein de l'Hémicycle du Conseil Régional.










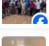


Cette assemblée générale a vu se déplacer entre autres Charlina Vitcheva, Directrice générale de la Commission européenne pour les affaires maritimes et la pêche (DG MARE), et Éric Banel, Directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DG AMPA). Elle a ainsi permis de faire connaître les réalités de la pêche réunionnaise et les spécificités de notre territoire.

## 9 COMMUNICATION ET RÉSEAUX






En 2023, la page Facebook du CRPMEM de La Réunion compte 227 followers, 14 703 visites pour 121 publications.

1 jan 2023 – 31 jan 2023							
Titre		Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages	
Gérard Zitte remercie le président de la Com... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Ele...	Booster	19 jan 2023	1,4 K Couverture	17 Réactions	0 Commentaires	16 Partages	
Le président du CRPMEM de La Réunion main... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Ele...	Booster	19 jan 2023	413 Couverture	11 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	
COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Hier matin, un barra... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Ele...	Booster	10 jan 2023	2,6 K Couverture	13 Réactions	6 Commentaires	5 Partages	
Cette publication n'a pas de texte Comité Régional des Pêches Mariti...	Boost indisponible	2 jan 2023	252 Couverture	0 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	
Gayar lané 2023 zot toute ! 🎉🎊🎈🎁🥳 Comité Régional des Pêches Maritimes et des Ele...	Booster	2 jan 2023	292 Couverture	6 Réactions	2 Commentaires	0 Partages	
1 fév 2023 – 28 fév 2023							
Titre		Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages	
COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Depuis le début du... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	Booster	1 mar 2023	353 Couverture	10 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	
RENCONTRE/ÉVÈNEMENT – Expliquer, argu... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	Booster	1 mar 2023	268 Couverture	10 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	
RENCONTRE/ÉVÈNEMENT – Préserver le mar... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	Booster	28 fév 2023	252 Couverture	5 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	
RENCONTRE/ÉVÈNEMENT – C'est aussi à Bru... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	Booster	27 fév 2023	283 Couverture	7 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	



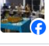


1 fév 2023 – 28 fév 2023 ▼

	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①
<input type="checkbox"/>	 RENCONTRE/ÉVÈNEMENT – Avec sa casquet... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	25 fév 2023	1,7 K Couverture	12 Réactions	0 Commentaires	4 Partages
<input type="checkbox"/>	 INFOS – Le président du CRPMEM de La Réu... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	23 fév 2023	502 Couverture	12 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	 RENCONTRE – Après les ministres Berville et ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	21 fév 2023	352 Couverture	5 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 RETOUR EN IMAGE – Atelier d'échanges « sc... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	20 fév 2023	640 Couverture	12 Réactions	0 Commentaires	2 Partages
<input type="checkbox"/>	 En direct de l'atelier d'échanges entre les pê... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	20 fév 2023	378 Couverture	8 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 RENCONTRE – Cet après-midi au CRPMEM, L... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	17 fév 2023	251 Couverture	7 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 NOU' PROJET – Aujourd'hui, concertation pr... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	15 fév 2023	415 Couverture	10 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	 Invité ce matin en préfecture au comit de tr... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	14 fév 2023	254 Couverture	7 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 FPAOI – Samedi studieux pour le président d... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	11 fév 2023	409 Couverture	15 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 FPAOI – Le président Zitte est allé à la renco... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	11 fév 2023	245 Couverture	6 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 NOU' PARTNÈR – Un grand bravo à l'interpr... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	9 fév 2023	1,1 K Couverture	12 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	 NOU' PROJET – Le président du CRPMEM a... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	8 fév 2023	315 Couverture	14 Réactions	0 Commentaires	0 Partages









1 fév 2023 – 28 fév 2023 ▼

	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①
<input type="checkbox"/>	 NOU' PROJET – Installer, réparer et entrete... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	8 fév 2023	469 Couverture	5 Réactions	1 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 BOAT DATING – Le CRPMEM de La Réunion ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	7 fév 2023	268 Couverture	8 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 NOU' PROJET – Le président Zitte a profité ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	7 fév 2023	368 Couverture	16 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	 FPAOI – Le président Gérard Zitte accompag... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	7 fév 2023	265 Couverture	9 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 ALON ANSANMI' – Atelier d'échanges entre ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	1 fév 2023	361 Couverture	7 Réactions	0 Commentaires	1 Partages

1 mar 2023 – 31 mar 2023 ▼

	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Et un de plus pour ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	29 mar 2023	344 Couverture	5 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 ANNONCE – Armateur à la mini longline che... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	28 mar 2023	516 Couverture	5 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	 RENCONTRE – Le CRPMEM de La Réunion a ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	22 mar 2023	360 Couverture	4 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 INFOS – L'aide aux pêcheurs sur le carburant... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	22 mar 2023	271 Couverture	2 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 RENCONTRE/ÉVÈNEMENT – Le président du ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	21 mar 2023	537 Couverture	12 Réactions	0 Commentaires	1 Partages






1 mar 2023 – 31 mar 2023

	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①
<input type="checkbox"/>	 RENCOUNTER/ÉVÈNEMENT – Quand à la célé... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	9 mar 2023	308 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 Pour la Journée internationale des droits des... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	9 mar 2023	292 Couverture	6 Réactions	1 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Ça y est, cette fois-... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	7 mar 2023	305 Couverture	6 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 CACPP – Aujourd'hui se sont déroulées au C... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	6 mar 2023	493 Couverture	16 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Encore un autre po... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	3 mar 2023	333 Couverture	7 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – On en parlait hier..... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	2 mar 2023	515 Couverture	12 Réactions	3 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	 Nos rencontres avec les députés sont essent... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	2 mar 2023	234 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 RENCOUNTER/ÉVÈNEMENT – Quand le présid... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	1 mar 2023	262 Couverture	4 Réactions	0 Commentaires	0 Partages

1 avr 2023 – 30 avr 2023

	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①
<input type="checkbox"/>	 Il y a un an jour pour jour, les pêcheurs faisai... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	27 avr 2023	568 Couverture	9 Réactions	1 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – On a cette fois-ci 5... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	21 avr 2023	367 Couverture	2 Réactions	0 Commentaires	0 Partages

1 avr 2023 – 30 avr 2023






















	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①
<input type="checkbox"/>	 Nou tien bo, nou larg' pa ! Le Parlement eur... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	21 avr 2023	415 Couverture	6 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Nouvelle prise à l'É... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	19 avr 2023	342 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Barracuda de 6kg ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	12 avr 2023	347 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Encore un VRL 🍷 ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	7 avr 2023	334 Couverture	7 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Réception de 5 cro... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	6 avr 2023	372 Couverture	8 Réactions	0 Commentaires	0 Partages

1 mai 2023 – 31 mai 2023











	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①
<input type="checkbox"/>	 Cette publication n'a pas de texte Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	19 mai 2023	395 Couverture	1 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 Le CRPMEM vous accompagne pour bénéfici... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	17 mai 2023	379 Couverture	1 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 Le président Zitte porte la voix des pêcheurs... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	9 mai 2023	352 Couverture	4 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – En provenance de ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	5 mai 2023	353 Couverture	2 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Prise du 14 avril à ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	4 mai 2023	366 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	0 Partages

1 mai 2023 – 31 mai 2023		Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
<input type="checkbox"/>	En direct du Comité France 2030 en présenc... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	2 mai 2023	464 Couverture	5 Réactions	1 Commentaires	1 Partages
1 jun 2023 – 30 jun 2023						
Titre		Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
<input type="checkbox"/>	NOUT' PROJET – OYE OYE ! 2 nouveaux DCP... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	24 jun 2023	4,7 K Couverture	67 Réactions	15 Commentaires	24 Partages
<input type="checkbox"/>	NOUT' PROJET – Le CRPMEM a réceptionné ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	23 jun 2023	3,2 K Couverture	39 Réactions	5 Commentaires	5 Partages
<input type="checkbox"/>	ÉVÈNEMENT – Le ministre BERVILLE était au ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	22 jun 2023	423 Couverture	2 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	SCIENTIFIK' – Le projet SAVE TURTLE RUN p... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	21 jun 2023	631 Couverture	13 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	SCIENTIFIK' – Hier, le CRPMEM de La Réunion... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	20 jun 2023	428 Couverture	6 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Merci au pêcheur ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	16 jun 2023	550 Couverture	1 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	Le CRPMEM accueille ce mois-ci deux memb... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	16 jun 2023	544 Couverture	22 Réactions	5 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Merci à ce pêcheur... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	9 jun 2023	512 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	ANNONCE — Un amateur à la mini longline... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	8 jun 2023	791 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	2 Partages
<input type="checkbox"/>	Le Comité des pêches de La Réunion souhai... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	1 jun 2023	413 Couverture	6 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
1 juil 2023 – 31 juil 2023						
Titre		Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
<input type="checkbox"/>	COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Un rouge grand qu... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Ele...	24 juil 2023	369 Couverture	4 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	ANNONCE – À vendre canot professionnel, sit... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Ele...	24 juil 2023	896 Couverture	13 Réactions	13 Commentaires	6 Partages
<input type="checkbox"/>	Le CRPMEM lance une consultation du public... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Ele...	13 juil 2023	1,2 K Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	9 Partages
<input type="checkbox"/>	COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Un pêcheur de l'Éta... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Ele...	7 juil 2023	373 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
1 août 2023 – 31 août 2023						
Titre		Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
<input type="checkbox"/>	ÉVÈNEMENT – Le président Zitte est allé ce s... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	31 août 2023	327 Couverture	5 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	NOUT' TRADITION – Bichik' sa monté ! Ça y ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	31 août 2023	314 Couverture	2 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	COLLECTE RÉMUNÉRÉE – C'est le deuxième ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	30 août 2023	435 Couverture	4 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Cette fois-ci c'est u... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	29 août 2023	390 Couverture	7 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
<input type="checkbox"/>	COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Le projet de collec... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	23 août 2023	494 Couverture	8 Réactions	0 Commentaires	1 Partages
<input type="checkbox"/>	NOUT' PROJET – Nouvelle tête pour le DCP ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	22 août 2023	1,1 K Couverture	42 Réactions	2 Commentaires	5 Partages

1 août 2023 - 31 août 2023								
	Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages		
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Une nouvelle tête de DCP a... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	17 août 2023	601 Couverture	49 Réactions	2 Commentaires	0 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – DCP ancré de la Grande ch... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	10 août 2023	835 Couverture	36 Réactions	0 Commentaires	2 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Actualisation des coordonn... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	10 août 2023	489 Couverture	32 Réactions	1 Commentaires	0 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Pêcheurs professionnels de... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	10 août 2023	4 K Couverture	37 Réactions	7 Commentaires	10 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 Grand Brûlé et Cascades, dis à zot nous'arriv' ! Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	10 août 2023	2 K Couverture	49 Réactions	0 Commentaires	8 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Annoncee, autorisee et ass... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	9 août 2023	503 Couverture	24 Réactions	9 Commentaires	0 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Une (bonne) surprise à veni... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	9 août 2023	690 Couverture	7 Réactions	5 Commentaires	1 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – La machine à glace du port... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	4 août 2023	1,8 K Couverture	22 Réactions	0 Commentaires	4 Partages	Booster	...
1 sep 2023 - 30 sep 2023								
	Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages		
<input type="checkbox"/>	 SCIENTIFIK' – Hier, le CITEB s'est rendu au C... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	29 sep 2023	334 Couverture	7 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 AIDE CARBURANT – Les negociations se pou... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	29 sep 2023	413 Couverture	6 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...
1 sep 2023 - 30 sep 2023								
	Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages		
<input type="checkbox"/>	 RENCONTRE – Julien Robert, élu du Conseil ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	27 sep 2023	552 Couverture	9 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Cette semaine, c'es... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	12 sep 2023	377 Couverture	5 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 /\ INFOS – Le CRPMEM vient d'obtenir la m... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	11 sep 2023	504 Couverture	9 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Après celui de Bourbier plu... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	8 sep 2023	881 Couverture	40 Réactions	0 Commentaires	2 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Un premier nouveau DCP a... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	8 sep 2023	703 Couverture	41 Réactions	9 Commentaires	2 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 RENCONTRE/ÉVÈNEMENT – Hier une visite t... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	7 sep 2023	593 Couverture	17 Réactions	1 Commentaires	1 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 Photo de « famille » du CC RUP lors de son a... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	5 sep 2023	355 Couverture	5 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PARTNÈR – En direct de l'hémicycle d... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	5 sep 2023	363 Couverture	6 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	Booster	...
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – À défaut d'avoir perdu son ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	4 sep 2023	889 Couverture	24 Réactions	0 Commentaires	3 Partages	Booster	...
1 oct 2023 - 31 oct 2023								
	Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages		
<input type="checkbox"/>	 NOUT' INSTANS – Du très beau monde au C... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	25 oct 2023	368 Couverture	4 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	Booster	...

1 oct 2023 - 31 oct 2023									
	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①			
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Avant hier, le CITE... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	20 oct 2023	455 Couverture	2 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 AIDE CARBURANT – La phase 4.2 de l'aide c... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	20 oct 2023	243 Couverture	0 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PARTNER – Le président du CRPMEM... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	20 oct 2023	302 Couverture	2 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Changement de tête du DC... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	18 oct 2023	1,1 K Couverture	37 Réactions	3 Commentaires	4 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Amis pêcheurs professionn... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	17 oct 2023	810 Couverture	40 Réactions	2 Commentaires	2 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 AIDE CARBURANT – Hier, le secrétaire d'État... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	13 oct 2023	340 Couverture	5 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Deux pêcheurs pro... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	12 oct 2023	557 Couverture	4 Réactions	5 Commentaires	1 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 LA PRESS' – La Commission européenne a p... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	6 oct 2023	315 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – L'Est a depuis ce matin tou... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	3 oct 2023	869 Couverture	55 Réactions	4 Commentaires	6 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Nou arriv' Sainte-Marie po... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	3 oct 2023	525 Couverture	30 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – En ce début de se... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	2 oct 2023	488 Couverture	3 Réactions	2 Commentaires	0 Partages	Booster	...	
1 nov 2023 - 30 nov 2023									
	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①			
<input type="checkbox"/>	 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Il y a quelques jour... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	30 nov 2023	632 Couverture	3 Réactions	3 Commentaires	0 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET / VIF – En partenariat avec le ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	23 nov 2023	863 Couverture	32 Réactions	8 Commentaires	3 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 LA PRESS' – Le président Zitte s'est exprimé ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	18 nov 2023	362 Couverture	6 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' ENGAGEMENT – Pendant le temps d... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	14 nov 2023	381 Couverture	10 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Première séquence du trois... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	14 nov 2023	527 Couverture	7 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Dernière séquence de la jo... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	13 nov 2023	393 Couverture	4 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Première séquence matinal... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	13 nov 2023	520 Couverture	8 Réactions	0 Commentaires	0 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 Première journée de visite pour le Commissa... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	12 nov 2023	889 Couverture	14 Réactions	0 Commentaires	3 Partages	Booster	...	
<input type="checkbox"/>	 NOUT' PROJET – Les pêcheurs réunionnais a... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	11 nov 2023	441 Couverture	3 Réactions	0 Commentaires	1 Partages	Booster	...	
1 déc 2023 - 31 déc 2023									
	Titre	Date de publication	Couverture ①	Mentions J'aime et... ①	Commentaires ①	Partages ①			
<input type="checkbox"/>	 En route pour 2024 🎉 🇵🇷 🇵🇷 🇵🇷 🇵🇷 Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	31 déc 2023	459 Couverture	35 Réactions	4 Commentaires	0 Partages	Booster	...	

1 déc 2023 – 31 déc 2023

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Aujourd'hui le CITE... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	29 déc 2023	599 Couverture	4 Réactions	1 Commentaires	1 Partages
 L'équipe du Comité des pêches de La Réuni... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	25 déc 2023	603 Couverture	16 Réactions	5 Commentaires	2 Partages
 Pou nout' zansèt', pou nout' liberté, bon fèt' ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	20 déc 2023	436 Couverture	3 Réactions	1 Commentaires	0 Partages
 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Il y a quelques jour... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	18 déc 2023	489 Couverture	1 Réactions	2 Commentaires	2 Partages
 NOUT' ENGAGEMENT – Ça continue ! Deux n... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	17 déc 2023	826 Couverture	37 Réactions	9 Commentaires	3 Partages
 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Le programme de ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	8 déc 2023	543 Couverture	11 Réactions	4 Commentaires	2 Partages
 CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES – Chers ad... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	7 déc 2023	493 Couverture	6 Réactions	2 Commentaires	2 Partages
 NOUT' DÉTERMINATION – Au colloque orga... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	6 déc 2023	298 Couverture	0 Réactions	0 Commentaires	0 Partages
 NOUT' PROJET – Pendant que le président Zi... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	6 déc 2023	596 Couverture	23 Réactions	1 Commentaires	4 Partages
 NOUT' ENGAGEMENT – Le président Zitte es... Comité Régional des Pêches Maritimes et des EL...	5 déc 2023	415 Couverture	10 Réactions	0 Commentaires	0 Partages

En 2023, le CRPMEM a également profité d'évènements (Festival de l'océan notamment) pour l'organisation d'un jeu concours QUIZ Océan sur son stand du CRPMEM à la Pointe au Sel le 17 juin 2023 avec des bons d'achat à gagner auprès de nos ressortissants poissonniers.

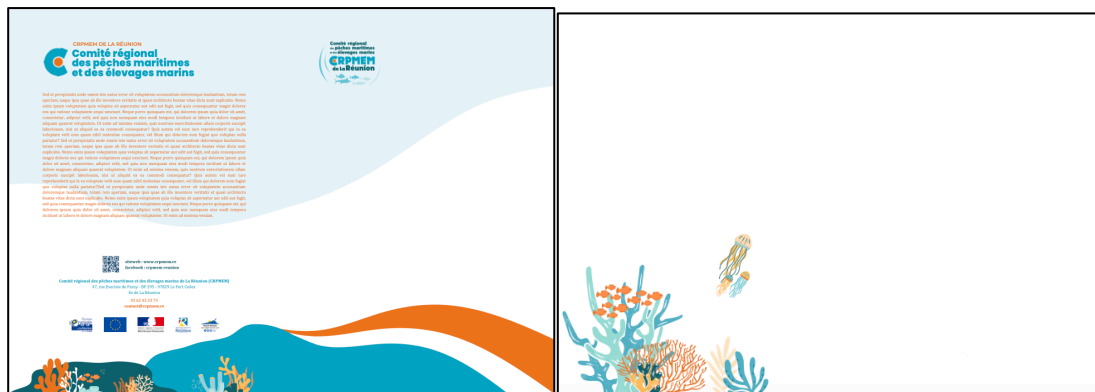


En 2023, le CRPMEM a également organisé un concours photo entre professionnels, «Tag! la MER" avec comme lots cinq bons d'achat de matériels de pêche ! Les photos attendues concernaient des vues de La Réunion depuis les bateaux, celles de collègues en mer en action de pêche également ainsi que de beaux poissons ou du matériels de pêche. En voici certaines réalisations :



Les plus belles photos ont ainsi donné lieu à une impression sur des panneaux en aluminium dibond afin de décorer les locaux de l'organisation professionnelle et participer à des expositions. Tous les clichés sont également venus remplir la photothèque du CRPMEM de La Réunion.

Plusieurs autres documents, comme les pochettes-à-rabats, la procédure de distribution de glace sur le port de Sainte-Marie, le tutoriel de déclarations d'activités, les fiches techniques SaveTurtleRun, les affiches d'atelier informatique « les amis des marins », d'atelier sensibilisation budgétaire... ont également été élaborés et servent régulièrement à la communication institutionnelle du CRPME de La Réunion.



## Participez à la collecte EvaCigua en 2022-2023

Apportez votre poisson pour un projet scientifique et faites vous rémunérer !



<p><b>Vivaneau chien rouge</b> Vava-vava Casse marmite Carpe rouge</p> <p><b>LJB</b></p>	<p><b>Rascasses volantes</b> Poisson l'armé</p> <p><b>UHQ</b> <b>pZT</b></p>	<p><b>Croissant queue jaune</b> Grand queue Rouge grand queue</p> <p><b>VRL</b></p>	<p><b>Grand barracuda</b> Barracuda Bekine</p> <p><b>GBA</b></p>
<p><b>5kg</b> Poids moyen du poisson</p>	<p><b>1kg</b> Poids moyen du poisson</p>	<p><b>3kg</b> Poids moyen du poisson</p>	<p><b>10kg</b> Poids moyen du poisson</p>
<p><b>15€</b> Prix d'achat aux pêcheurs <b>1e kg</b></p>	<p><b>30€</b> Prix d'achat aux pêcheurs <b>1e kg</b></p>	<p><b>30€</b> Prix d'achat aux pêcheurs <b>1e kg</b></p>	<p><b>15€</b> Prix d'achat aux pêcheurs <b>1e kg</b></p>

Comment faire ?

- 1 Informer sa prise à Thomas POIROUT au 0692 88 33 31
- 2 Prendre rdv avec Thomas POIROUT pour déposer le poisson entier, frais ou congelé
- 3 Paiement par virement réalisé par le CITEB

## 10 DOCUMENTS ANNEXÉS

- Les comptes-rendus des Conseils et des Bureaux de l'année 2023 ;
- Courriers, notes de positions, interpellations du CRPME de La Réunion aux autorités locales, nationales et communautaires ;
- Feuille de route élaborée par le CRPME de La Réunion pour la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI).